

PREMIERS ESSAIS TECHNIQUES SUR LA LIGNE FERROVIAIRE
BÉCHAR-TINDOUF : LE SUD PIAFFE D'IMPATIENCE

P3



Le Président
Tebboune reçoit
l'ambassadrice
des États-Unis
d'Amérique en
Algérie

P16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 7 Janvier 2026

N° 1244 / PRIX 20DA

HUITIÈMES DE FINALE CAN 2025
ALGÉRIE 1 – RD CONGO 0

Les Verts triomphent



L'Algérie a arraché sa qualification pour les quarts de finale de la CAN 2025 après une rencontre intense face à la RD Congo. Sur le fil, grâce à un tir enroulé d'Adil Boulbina dans les dernières minutes de la prolongation, les Verts ont dominé un match disputé, marqué par une défense solide et une détermination sans faille. Cette victoire, méritée mais difficile, leur ouvre la voie vers un nouveau défi face au Nigeria. **P 16**

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION Mode d'emploi détaillé

L'Etat poursuit le resserrement du cadre régissant les importations, dans une démarche visant à mieux structurer et maîtriser les flux commerciaux avec l'étranger. Dernière évolution en date : de nouvelles précisions ont été apportées au Programme prévisionnel d'importation (PPI), instauré le 8 juillet dernier.

Ces éclaircissements portent essentiellement sur les modalités de domiciliation bancaire des opérations d'importation, un maillon central du dispositif. Ils ont été communiqués par l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) dans une correspondance adressée, lundi 5 janvier, aux banques et institutions financières. Mis en place par le département du Commerce extérieur, dirigé par Kamel Rezig, le PPI a initialement concerné le second semestre de l'année 2025 avant d'être reconduit, en décembre, pour couvrir les premiers mois de 2026. Cette reconduction s'inscrit dans une stratégie de régulation du commerce extérieur, dont le but est de d'instaurer une meilleure visibilité sur les besoins du marché national et à encadrer plus strictement les opérations d'importation. Le Programme prévi-

sionnel d'importation constitue désormais un préalable obligatoire aussi bien pour la domiciliation bancaire que pour les procédures de dédouanement des marchandises importées. À travers cet outil, les pouvoirs publics entendent lutter contre les pratiques frauduleuses, réduire les importations non essentielles, soutenir la production nationale et, surtout, alléger la facture des achats à l'étranger, dans un contexte marqué par la volatilité et la baisse des cours pétroliers. Au-delà de ces objectifs immédiats, le PPI s'inscrit dans une volonté affirmée de rééquilibrer le commerce extérieur, historiquement dépendant des importations. Il s'agit de rationaliser les sorties de devises, d'orienter la demande vers les produits fabriqués localement et de renforcer, à moyen terme, la capacité du pays à développer ses exportations hors hydrocar-



bures. Dans cette note datée du 5 janvier, l'ABEF a relayé auprès des banques deux précisions émanant du ministère du Commerce extérieur, destinées à lever certaines zones d'ombre dans l'application du dispo-

sitif. Ces précisions concernent, d'une part, les opérations exclues du champ d'application du PPI et, d'autre part, les conditions dans lesquelles certaines marchandises peuvent encore faire l'objet d'une domiciliation bancaire. La première clarification stipule que les opérations d'importation effectuées par remises documentaires et domiciliées avant le 1er juillet 2025 ne sont pas soumises au Programme prévisionnel d'importation. Cette mesure vise à préserver la sécurité juridique des transactions engagées avant l'entrée en vigueur effective du dispositif. La seconde précision s'adresse aux opérateurs économiques titulaires de PPI délivrés au cours du second semestre 2025, mais dont les opérations d'importation n'avaient pas encore été domiciliées, alors même que les marchandises avaient été expédiées avant le 31 décembre 2025. Dans ce cas de figure, la domiciliation bancaire demeure possible, le titre de transport faisant foi, a précisé l'ABEF à l'intention des responsables bancaires. À travers ces ajustements, l'Etat cherche à concilier rigueur réglementaire et continuité des échanges, tout en poursuivant un objectif central, celui d'assainir les circuits d'importation, de renforcer la transparence et de rétablir un équilibre durable du commerce extérieur, condition essentielle à la stabilité financière et au développement économique du pays.

Y. B.

CONTENU NUMÉRIQUE

Ouverture des candidatures au Prix CESAO

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé hier l'ouverture des candidatures pour la cinquième édition du Prix « CESAO » du contenu numérique arabe pour le développement durable. Cette distinction internationale s'adresse aux porteurs de projets souhaitant valoriser des solutions numériques à fort impact sociétal. Les dossiers de participation devront être déposés avant le 25 février prochain, selon un communiqué du ministère. Placée sous l'égide de la Commission économique et sociale des Nations

unies pour l'Asie occidentale (CESAO), cette initiative est organisée en partenariat avec le World Summit Awards (WSA). Elle vise à encourager et à récompenser les entreprises, ainsi que les jeunes entrepreneurs, ayant conçu des applications ou des plateformes numériques contribuant de manière tangible au développement durable, à travers des retombées sociales et économiques mesurables. À travers ce prix, les organisateurs entendent mettre en lumière des projets innovants capables d'apporter des réponses concrètes aux défis contemporains,

tout en promouvant le contenu numérique en langue arabe et son rôle dans la transformation des sociétés. Les candidats désireux de prendre part à cette compétition peuvent consulter l'ensemble des informations relatives aux conditions d'éligibilité, aux critères de sélection et aux règles de participation en accédant à la page officielle du Prix. Celle-ci est disponible en langues arabe et anglaise, via deux liens dédiés mentionnés dans le communiqué. Le dépôt des candidatures s'effectue exclusivement par voie électronique, à travers la plateforme numérique

mise en place à cet effet, et ce au plus tard le 25 février. Aucun dossier transmis en dehors de ce canal ne sera pris en considération. Par ailleurs, dans le cadre du suivi et de la coordination de la participation algérienne à cette cinquième édition, le ministère de la Poste et des Télécommunications invite les candidats ayant finalisé leur inscription à en informer ses services. Cette notification doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée dans le communiqué, afin d'assurer un accompagnement institutionnel adéquat, précise la même source. ■

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'e-commerce séduit massivement les commerçants

Le commerce électronique poursuit sa progression. Selon les chiffres communiqués hier par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, plus de 92 % des commerçants ont désormais adhéré au processus de l'e-commerce, traduisant une dynamique clairement orientée à la hausse. S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, Mme Wahiba Zeknoune, directrice divisionnaire du commerce électronique au sein du ministère, a indiqué que cette activité, lancée en 2020, connaît depuis une évolution constante, aussi bien du côté des opérateurs économiques que des consommateurs, de plus en plus enclins à adopter les solutions numériques dans leurs habitudes d'achat et de vente. Cette progression est le fruit d'un important travail de terrain mené par les services du ministère, notamment à travers une vaste campagne nationale de sensibilisation déployée au cours des dernières années. Cette action, qui s'est poursuivie jusqu'en 2024, a permis de toucher plus de 180 000 commerçants et consommateurs, favorisant ainsi une meilleure compréhension des mécanismes du commerce électronique et de ses avantages. « Le résultat est aujourd'hui tangible : plus de 92 % des commerçants ont intégré ce

processus », a affirmé Mme Zeknoune, soulignant que les indicateurs relatifs aussi bien au volume des transactions qu'au taux d'adhésion confirment cette tendance positive. Elle a également mis en avant l'approche proactive adoptée par le ministère, reposant sur l'inclusion et l'accompagnement plutôt que sur la contrainte. La responsable a précisé que la stratégie suivie par les pouvoirs publics s'est inscrite dans une démarche graduelle. « Nous avons avancé par étapes afin d'atteindre une adhésion la plus large possible, sans recourir à des mesures coercitives », a-t-elle expliqué, ajoutant que les actions de sensibilisation se poursuivent jusqu'à la généralisation complète de l'e-commerce. Dans ce cadre, elle a rappelé que dès 2018, l'Etat a opté pour une approche « méthodologique et progressive », faisant des institutions publiques des structures pilotes chargées de montrer l'exemple. À ce titre, elle a cité les services du registre du commerce, qui ont mis en place des mesures incitatives destinées à encourager le recours aux transactions électroniques. Mme Zeknoune a par ailleurs insisté sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés pour assurer la réussite de ce chantier stratégique. Cette implication collective se traduit notamment par leur participation à l'élaboration,

actuellement en cours, de la stratégie nationale du commerce électronique. Outre les institutions publiques, cette réflexion associe les opérateurs économiques, les organisations professionnelles de commerçants ainsi que les associations de protection des consommateurs. Cette stratégie, a-t-elle expliqué, repose sur plusieurs axes structurants, visant à encadrer durablement le développement de l'e-commerce. Parmi ces axes figurent notamment la révision et l'actualisation du cadre législatif régissant le commerce électronique, le renforcement de l'infrastructure monétaire, ainsi que l'adaptation des dispositifs de formation universitaire et professionnelle. L'objectif est de répondre efficacement aux besoins d'un marché en pleine mutation et de plus en plus tourné vers le numérique. « L'ensemble des mesures prévues dans cette stratégie permettra de contenir toutes les transactions commerciales dans un cadre réglementaire rigoureux et sécurisé », a encore souligné la responsable. Interrogée sur d'éventuelles sanctions à l'encontre des commerçants encore réticents, Mme Zeknoune a tenu à rassurer en affirmant que l'approche des pouvoirs publics demeure avant tout pédagogique et incitative. Elle a précisé qu'aucune mesure

répressive n'a été engagée à ce stade et qu'aucun délai précis n'a été fixé pour l'adhésion obligatoire au commerce électronique. « À ce jour, aucun calendrier n'a été arrêté. Toute information officielle sera communiquée exclusivement par le ministère du Commerce à travers ses canaux institutionnels », a-t-elle insisté, appelant les commerçants à se méfier des publications non officielles susceptibles de véhiculer de fausses informations. Profitant de cette intervention, la responsable a tenu à rappeler les avantages concrets offerts par l'e-commerce, invitant les commerçants encore hésitants à se rapprocher des banques pour la mise en place des terminaux de paiement électronique (TPE). Elle a assuré que ces équipements sont disponibles en quantités suffisantes. Mme Zeknoune a enfin souligné que l'ensemble des transactions effectuées par voie électronique est sécurisé, précisant qu'aucune commission n'est prélevée sur les opérations. Les frais liés à l'utilisation des TPE sont pris en charge par l'Etat, conformément aux articles 140 et 141 de la loi de finances 2025, a-t-elle rappelé, soulignant qu'il s'agit là d'une mesure incitative majeure destinée à accélérer la généralisation du commerce électronique dans le pays. ■

R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDIAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité**
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
**Société d'Impression
d'Alger (SIA)**

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

PREMIERS ESSAIS TECHNIQUES SUR LA LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF

Le Sud piaffe d'impatience

C'est presque dans la boîte, comme on dit dans le jargon du cinéma ! L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) vient dans un communiqué d'annoncer la nouvelle que tout le monde attendait, professionnels, voyageurs, simples citoyens et amateurs de chemins de fer : le projet titanique de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar sur une distance de 950 km, soit presque 1 000 km, est... presque prêt.

PAR MEROUANE KORSO

La direction de l'Anesrif a donné un compte rendu sur ce projet dont les caractéristiques techniques le placent comme leader en Afrique et dans les régions sahariennes, un projet, faut-il le souligner, qui doit acheminer dans un premier temps le minerai de fer de la mine de Gara Djebilet à Tindouf vers la ville de Béchar et au-delà vers les ports ou les usines de traitement en Algérie. A considérer les dimensions titaniques du projet, il sera d'une efficacité monstrueuse dans le développement socio-économique de toute la zone couverte par le tracé de la ligne ferroviaire, ensuite il va accélérer et générer des richesses immenses, notamment sur le plan de l'emploi, la redistribution de revenus, le commerce intra-régional et national, ainsi que la modernisation des infrastructures urbaines, et des territoires. Le projet devrait être inauguré très prochainement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Selon le communiqué de l'Anesrif, le directeur général de l'Agence Azzeddine Fridi a supervisé le lancement des premiers essais techniques de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. "Les premiers essais techniques préliminaires ont débuté sur la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet", annonce l'agence, qui précise que "le directeur général de l'Agence, accompagné de la direction centrale, de l'équipe de gestion du projet et de représentants des entreprises de construction, a effectué mardi 6 janvier 2026 un essai à bord d'une locomotive spécialement conçue pour le trajet qui a débuté à la gare de Tindouf". Ce projet sera suivi, fin avril 2026, par l'inauguration d'un autre projet à Tindouf : la mise en service de la première unité de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, avec une capacité de production estimée à 4 millions de tonnes par an. La ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, coréalisée par l'Anesrif et un partenaire chinois, compte plusieurs gares de voyageurs à Tindouf et Abadla pour dynamiser le tourisme dans le Sud-Ouest algérien, marquant une étape clé dans l'exploitation du chemin de fer. La ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, avec des stations modales, s'inscrit dans un programme national plus large visant à mailler le territoire, à réduire l'isolement du Sud, et, potentiellement, à créer un corridor commercial vers l'Afrique subsaharienne, note l'Anesrif dans son communiqué. L'agence de presse Chine Nouvelle, qui reprend, elle, le communiqué de



l'entreprise chinoise CRCC, qui a réalisé quelque 550 km de voies, donne par ailleurs plus de forme à ce gigantesque projet, qui se distingue par deux records en Afrique : "C'est la première ligne ferroviaire de fret lourd jamais construite à travers un désert en Afrique", selon CRCC. La pose complète des voies de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest algérien a été achevée mardi 30 décembre 2025, précise l'entreprise chinoise. Long de 575 kilomètres, ce tronçon est le plus grand projet d'infrastructure unique. Il s'agit du troisième tronçon, divisé en deux segments : de la borne kilométrique 200 à Oum El Assel (440 km) et de Tindouf à Gara Djebilet (135 km). "Grâce à une planification optimisée et à une étroite coordination bilatérale, la pose des voies a été achevée avec trois mois d'avance sur le calendrier", a précisé l'agence chinoise citant la société CRCC. Des équipes des deux pays, Algérie et Chine, ont travaillé pendant plus de 24 mois dans des conditions difficiles dans le Sahara. Au total, 1,1 million de traverses en béton ont été produites, tandis que plus de 580 kilomètres de rail ont été posés et soudés. En outre, l'entreprise chinoise a adapté les solutions techniques aux normes locales, en concevant des traverses en béton précontraint adaptées aux trains de fret lourd avec une charge à l'essieu de 32,5 tonnes, tout comme aux trains de voyageurs pouvant circuler jusqu'à 160 km/h. Le second record battu par ce mégaprojet a trait au viaduc ferroviaire réalisé sur l'oued Daoura dans la région de Tindouf, et dont les travaux ont été achevés en novembre dernier. D'une longueur de 4,1 km, il est considéré comme le plus long pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique. Cet ouvrage

d'art d'envergure, dont la construction a été réalisée par le groupe CRCC, permettra le passage en toute sécurité sur l'oued Daoura des différents trains minéraliers, de voyageurs et de marchandises. Par ailleurs, dès sa mise en service, la ligne ferroviaire reliera la wilaya de Béchar au gisement de minerai de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, formant un corridor de transport stratégique reliant les zones minières, les zones industrielles et les ports du pays. A cela s'ajoute le désenclavement de régions entières du Sud-Ouest algérien et la mise en place d'un moyen de transport de masse dans une zone stratégique. "Ce projet permettra de renforcer la capacité de transport des ressources minières, d'améliorer la connectivité régionale et de soutenir le développement économique et social du sud-ouest de l'Algérie", explique encore le groupe chinois. Le projet de ligne ferroviaire Béchar - Tindouf - Gara Djebilet, qui traverse les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf, comprend au total 1 431 ouvrages d'art (ponts), dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1 338 ouvrages hydrauliques, selon les responsables de l'Anesrif. Ce projet, suivi de près par le président Tebboune, va par ailleurs booster la production algérienne de minerai de fer, la production sidérurgique et réduire dans le même temps la facture des importations de minerai de fer pour les complexes algériens, dont celui d'Annaba. A signaler enfin que les capacités de production de la mine de Gara Djebilet, située dans la wilaya de Tindouf, et entrée en exploitation en 2022, est l'une des plus grandes mines de fer au monde, avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard de tonnes directement exploitables. ■

AGRICULTURE SAHARIENNE

Des technologies et partenariats pour booster la production

Les résultats obtenus ces dernières années par l'agriculture saharienne confirment que le Sud peut jouer un rôle majeur dans la sécurité alimentaire nationale. Ces performances encouragent le développement d'initiatives visant à soutenir et moderniser ce secteur stratégique. C'est dans ce contexte que se tient du 5 au 8 janvier le Salon international de l'investissement dans le secteur de l'agriculture saharienne, organisé par la Société Souf Foires, en coordination avec l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA)

et la Conservation du développement de l'agriculture saharienne de la wilaya de Ouargla. Cette manifestation a pour objectif de stimuler et développer l'investissement dans l'agriculture saharienne, tout en renforçant les cultures stratégiques. Le Salon a pour ambition de faire découvrir aux acteurs locaux des opportunités concrètes à travers l'adoption de nouvelles techniques agricoles, l'utilisation de machines modernes et l'intégration d'innovations adaptées au climat désertique. Ces initiatives sont essentielles pour répondre aux

défis climatiques spécifiques du Sahara et pour améliorer à la fois la productivité et la qualité des cultures. Cette rencontre professionnelle et économique réunit des participants nationaux et internationaux, issus des secteurs agricole et agroalimentaire. Le salon constitue une plateforme d'échanges et de mise en réseau, favorisant les interactions entre investisseurs, opérateurs, institutions publiques et experts, autour des perspectives offertes par l'agriculture saharienne. ■

Éditorial I'EXPRESS

RAIL : UNE NOUVELLE ÈRE SE DESSINE

PAR SALIMA H.

La première phase d'essais techniques lancée, hier, par l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) sur la ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, marque une étape importante dans le cadre de la modernisation du réseau ferroviaire, et le renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays. Relevant d'une véritable prouesse technique, au vu de l'environnement saharien difficile, la ligne Tindouf-Béchar, qui devrait être opérationnelle dans les prochaines semaines, donne une nouvelle envergure aux infrastructures du rail. Celui-ci consolide, grâce à cette ligne et à d'autres projets en cours d'exécution, sa place en tant que moteur de développement économique et social. Par son envergure et sa vocation minière, le nouveau projet structurant contribue par ailleurs à donner une valeur ajoutée durable à la transformation des ressources naturelles du pays, tout en rééquilibrant le développement entre le nord et le sud du pays, et en participant à l'objectif de diversification économique tracé par les pouvoirs publics. La ligne minière de l'Ouest, qui permettra l'émergence de pôles industriels, dans une région jusque-là difficilement accessible, s'inscrit dans un vaste programme national de développement ferroviaire soutenu par des investissements colossaux visant à étendre et moderniser le réseau, dans le cadre d'une stratégie de développement économique, industriel et territorial. Piloté notamment par l'ANESRIF, le développement du rail comprend de nombreux projets importants, tels que les lignes minières de l'Est, dédiées notamment au transport du phosphate, l'extension du réseau vers les Hauts Plateaux, en vue de relier les pôles agricoles et industriels de l'intérieur du pays, les projets de lignes modernes et à grande vitesse pour le transport de voyageurs dans le nord du pays, ainsi que l'amélioration de l'interconnexion avec les ports et les zones logistiques et la modernisation du réseau existant. Le programme s'appuie également sur un plan ambitieux d'investissements visant à renforcer le matériel roulant, conformément aux décisions des pouvoirs publics qui ont décidé d'allouer «une enveloppe de 180 milliards de dinars pour l'acquisition de nouveaux trains». Une initiative qui s'ajoute à d'autres programmes visant à renouveler le parc ferroviaire et à hisser le réseau national au niveau des standards internationaux, en alignant sur les meilleures pratiques mondiales en matière de qualité, technologie, sécurité et compétitivité.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Voici ce qui change

Récemment transmis à l'APN après son adoption en Conseil des ministres, le projet de loi organique sur les partis politiques rebat les cartes du jeu partisan : contrôle accru de l'État, encadrement des mandats des dirigeants, lutte contre le nomadisme politique, quotas pour jeunes et femmes, et conditions de création plus strictes.

PAR HAKIM H.

Récemment approuvé par le Conseil des ministres du 28 décembre, le projet de loi organique relatif aux partis politiques remis à l'APN pour examen, revoit en profondeur les règles de création et de fonctionnement des partis, tout en renforçant le contrôle de l'État, notamment sur le plan financier. Parmi les nouveautés majeures figure l'élargissement du pouvoir d'intervention des pouvoirs publics. Le ministre de l'Intérieur pourra désormais saisir la justice pour demander la dissolution d'un parti n'ayant présenté aucun candidat à deux élections consécutives. L'article 87 prévoit, en outre, la possibilité de suspendre l'activité d'une formation en cas de violation des dispositions constitutionnelles ou de boycott répété des échéances électorales. Le projet insiste aussi sur la structuration interne des partis. L'article 42 impose l'existence, au niveau national, d'un organe délibératif et d'un organe exécutif. Le premier responsable du parti devra être élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois, ce qui met fin, dans les textes, aux présidences à vie à la tête de certaines formations. La lutte contre le « nomadisme politique » constitue un autre axe fort de la réforme. L'article 24 stipule que tout élu à l'Assemblée populaire nationale, au Conseil de la nation ou dans les assemblées locales perdra automatiquement son mandat en cas de changement d'appartenance politique en cours de mandat. L'objectif affiché est de préserver le respect du choix des électeurs. Le texte entend parallèlement encourager la participation des jeunes et des femmes à la vie politique. Les partis seront tenus de fixer dans leurs



statuts des quotas d'au moins 10% pour ces deux catégories dans leurs différentes structures et instances dirigeantes. Les conditions de création des partis sont, elles aussi, durcies. L'administration pourra exiger des documents complémentaires pour instruire les dossiers ou demander le remplacement de membres ne remplissant pas les critères légaux. Les membres fondateurs devront provenir d'au moins un tiers des wilayas, à raison de deux membres minimum par wilaya, jouir pleinement de leurs droits civils et politiques et ne pas avoir fait

l'objet de condamnations pénales non encore réhabilitées, à l'exception des délits non intentionnels. Par ailleurs, l'article 23 interdit formellement à toute personne liée à des groupes inscrits sur la liste nationale des organisations terroristes de créer, diriger ou adhérer à un parti politique. Le projet encadre strictement les activités des formations. L'article 49 prohibe l'utilisation des sièges des partis à des fins étrangères à leur vocation, ainsi que l'hébergement d'organisations ou de personnes représentant une menace pour l'ordre public. Il interdit

Face aux réactions suscitées par la réforme du code de la route

LE FLN ET D'AUTRES PARTIS APPELLENT À LA RESPONSABILITÉ ET AU DIALOGUE

Le Front de Libération Nationale (FLN) a réagi à la présentation du nouveau code de la route en appelant à la retenue, à la responsabilité et au dialogue afin de préserver la stabilité sociale et économique du pays. Il met en garde contre toute action impulsive ou manipulation pouvant déstabiliser l'Algérie, soulignant que la sécurité routière, essentielle pour la stabilité, requiert une approche collective combinant législation, contrôle et sensibilisation. Par ailleurs, il a répondu aux critiques sur la hausse modérée des prix du carburant, affirmant que ces ajustements, liés à des mesures de soutien, ne reflètent pas le prix réel et que l'Algérie reste parmi les pays où le carburant est le moins cher. D'autres mouvements, comme El-Binaa et El-Moustakbal, ont exprimé des préoccupations similaires, notamment sur les mesures dissuasives du projet de loi et sur l'impact des augmentations de prix et des manifestations, en appelant à la sagesse, au dialogue et à la vigilance collective pour éviter toute déstabilisation.

H. H.

également tout lien organique ou de dépendance entre un parti politique et des syndicats, associations ou organisations non politiques, qu'elles soient nationales ou étrangères. S'agissant des relations internationales, le texte autorise les partis à nouer des liens de coopération avec des formations étrangères, à condition que leurs principes ne soient pas contraires à la Constitution et aux lois nationales. Ces relations demeureront toutefois soumises à l'accord préalable du ministre de l'Intérieur, après avis du ministre des Affaires étrangères. ■

BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN :

« La toxicomanie n'est plus une question isolée, c'est une menace nationale »

Hier, l'APN a consacré une journée parlementaire à la thématique de la drogue, sur le thème : « Prévention contre le danger des drogues dans la société et traitement de la toxicomanie ». Organisée par la commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative, cette rencontre a rassemblé députés, experts, universitaires, représentants des services de sécurité et acteurs de la société civile autour d'un enjeu national majeur : la protection de la jeunesse face à un fléau multidimensionnel. Dans un contexte mondial marqué par une augmentation préoccupante de la consommation de drogues, la toxicomanie n'est plus considérée comme un simple problème sanitaire ou social isolé. Selon le président de l'APN, Brahim Boughali, dont le discours a été lu par le vice-président Ahmed Mouaz, la drogue constitue désormais une menace globale, combinant enjeux sécuritaires, juridiques, sociaux et sanitaires, et ciblant particulièrement les jeunes, considérés comme le pilier du présent et le fondement de l'avenir du pays. « Ce thème est vital », a souligné Boughali, saluant le choix de la thématique comme révélateur de la prise de conscience des représentants du peuple sur l'ampleur des défis auxquels la société est confrontée. La drogue, a-t-il insisté, représente un phénomène transfrontalier en constante évolution, exploité par des réseaux criminels pour transformer l'Algérie d'une zone de transit en une zone de consommation, en

tirant parti de sa position géographique et de l'étendue de ses frontières. Pour Boughali, la toxicomanie doit être appréhendée comme une maladie chronique aux causes multiples, mêlant facteurs psychologiques, sociaux et économiques. Ses répercussions touchent non seulement les familles, mais aussi l'école et l'environnement culturel. L'ampleur du phénomène révèle la fragilité de certaines structures communautaires et souligne la nécessité de renforcer les actions de prévention, la confiance entre jeunesse et institutions, et les valeurs citoyennes. Le président de l'APN rappelle que l'Algérie a dès le départ adopté un cadre juridique sévère criminalisant le trafic, la distribution et la détention de drogue, tout en intégrant la prise en charge sanitaire et thérapeutique des toxicomanes, considérés comme des victimes devant bénéficier de soins et de réinsertion. Boughali a insisté sur l'importance de réviser régulièrement les textes législatifs, afin de garantir un équilibre entre dissuasion pénale et protection de la santé publique, entre sanctions contre les trafiquants et réinsertion sociale des consommateurs. Il a salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité pour sécuriser les frontières, démanteler les réseaux criminels et saisir des quantités importantes de drogues. Toutefois, il a précisé que la nature de la menace impose désormais une approche proactive et coordonnée, basée sur le renseignement, la coopération institutionnelle



et la collaboration régionale et internationale. La lutte contre la drogue doit intégrer pleinement la réinsertion et le traitement thérapeutique, en développant des centres spécialisés, en formant des ressources humaines et en garantissant le retour à la vie professionnelle et sociale des personnes en rétablissement. « La lutte contre la drogue est un véritable test de l'efficacité des politi-

ques sociales et un enjeu national, éthique et juridique », a conclu Boughali, appelant à une volonté collective, à des lois renouvelées et à des politiques fondées sur la prévention, le traitement et la réinsertion. Selon Zinedine Araoun, représentant de la DGSN, le rapport annuel 2025 de l'ONUDC indique que 316 millions de personnes dans le monde ont consommé des drogues en 2023, soit 6 % de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans. Parmi elles, 244 millions consomment de la résine de cannabis, 61 millions des opioïdes, 30,7 millions des amphétamines, 25 millions de la cocaïne et 21 millions de l'ecstasy. La production mondiale de cocaïne a atteint 3 708 tonnes, soit une hausse de 34 % par rapport à 2022, et seulement 1 personne sur 12 parmi les consommateurs reçoit un traitement. À ce jour, 1 250 nouvelles drogues de synthèse ont été détectées jusqu'en 2023. Sur les onze premiers mois de 2025, la DGSN a traité 160 540 affaires impliquant 175 405 personnes : 139 100 pour possession et consommation, et 26 440 pour trafic et commerce. Parmi elles, 1 804 mineurs (1 765 garçons et 39 filles) ont été impliqués, montrant la vulnérabilité des jeunes aux recrutements dans les quartiers et autour des écoles. Les saisies ont été significatives : 6 471 kg de résine de cannabis et 2 710 g d'héroïne, tandis que l'ecstasy, en provenance de Belgique et des Pays-Bas, entre par les ports d'Oran, Mostaganem et Béjaïa. ■

PROJET DE LOI PORTANT CODE DE LA ROUTE

« Une réponse à une réalité routière préoccupante »

La commission de l'équipement et du développement local a tenu hier une réunion consacrée à l'audition du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et ce, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant nouveau code de la route. Un texte de loi contesté par les transporteurs privés. Pour le président de l'Académie nationale de la sécurité routière, Ali Chekiane, ce texte de loi est venu répondre à une réalité routière préoccupante. Il a pour objectif de corriger les comportements dangereux, de protéger les usagers de la route ainsi que les biens publics.

PAR MERIEM KACI

« L e texte de loi, dans sa nouvelle mouture, vient répondre à une réalité routière préoccupante, que démontrent les chiffres enregistrés », a dit M. Chekiane, président de l'ANSR, dans une déclaration à l'Express. En évoquant le bilan de 2024, notre interlocuteur fait savoir que les accidents de la route ont entraîné la mort de 3 700 personnes, 35 000 blessés, 3 000 nouveaux cas de handicap, et 230 milliards de dinars en pertes matérielles. Ce qui représente à ses yeux un lourd fardeau pour la société et l'Etat. Malheureusement, regrette M. Chekiane, les campagnes de sensibilisation n'ont pas eu l'effet escompté. Raison pour laquelle l'élaboration d'un nouveau texte de loi est devenue une « priorité nationale » pour faire face à ce désastre économique, sanitaire et environnemental. Il estime que le texte de loi soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption intervient conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et adopte une approche basée sur « la complémenta-

rité entre les aspects préventif et coercitif », a-t-il ajouté, soulignant que le facteur de prévention se manifeste par « le traitement du problème avant la survenue de l'accident, ce qui constitue un choix décisif pour réduire les accidents de la route et, par conséquent, le nombre de victimes ». Le projet vise à réduire les accidents de la route en traitant l'ensemble de leurs causes, qu'elles soient liées au conducteur, au véhicule ou à l'environnement routier. Les responsables de la réalisation et de l'entretien des routes seront tenus civilement responsables des accidents causés par des travaux non conformes aux normes ou par un manquement à leurs obligations. « Auparavant, la loi se focalisait quasiment sur le conducteur ; désormais, la mouture actuelle du nouveau projet de loi a élargi les responsabilités juridiques pour inclure l'ensemble des maillons de la chaîne de sécurité routière. Il s'agit en effet des centres de contrôle technique, des responsables de l'entretien des routes, et des auto-écoles, regrettant que l'implication des centres de contrôle technique soit démontrée dans certaines dérives, dont la délivrance de cer-



tificats de conformité à des véhicules véhustes ou inaptes à la circulation », ajoute M. Chekiane. Ce projet de loi doit impérativement s'articuler autour de la transition numérique. Cela implique la digitalisation des systèmes de formation, l'interconnexion automatique avec les centres de contrôle technique, ainsi que l'introduction du permis à points et la révision des procédures d'obtention du permis professionnel car cette catégorie de conducteurs est « fortement impliquée dans les accidents de la route », souligne le président de l'ANSR. Ce projet de loi prévoit la création d'un Fichier

national des infractions censé répertorier et catégoriser les conducteurs, en particulier les auteurs d'infractions graves, afin de garantir la protection des usagers et des biens publics. Le projet prévoit également la création d'un Conseil national de la sécurité chargé de superviser, suivre et évaluer la politique nationale de la sécurité routière, dit M. Chekiane, qui exprime son souhait que ledit conseil soit placé sous la Présidence de la République, et qu'il ait de l'autorité. Ce conseil devrait être auditionné lors de la présentation de son bilan annuel. ■

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Saihi plaide pour l'adoption d'un « système intelligent »



L e ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a souligné la nécessité d'adopter un système intelligent de prévention des risques professionnels, reposant sur des solutions numériques et des systèmes d'évaluation des risques en temps réel, a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Saihi a présidé lundi au siège du ministère une réunion d'évaluation consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de l'instance de prévention des risques professionnels dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), en vue d'évaluer les modes de gestion, les indicateurs de performance, et de suivre la mise en œuvre des recommandations relatives à l'amélioration du service public, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité professionnelles, et de la prévention proactive des risques professionnels ».

Le ministre a également instruit d'« adopter une approche nationale unifiée pour la prévention des risques professionnels, basée sur le ciblage intelligent des chantiers et des entreprises en s'appuyant sur les bases de données et l'analyse des taux d'accidents, en passant à un système préventif intelligent reposant sur les solutions numériques et les systèmes d'évaluation des risques en temps réel », soulignant que « la numérisation et la prévention intelligente sont deux piliers fondamentaux dans l'édition d'un système national efficace de sécurité et de santé professionnelles ».

Il a également donné des directives pour « intensifier les sorties de terrain ciblant les chantiers du BTPH, et orienter les interventions vers les entreprises présentant des risques élevés et une forte densité de main-d'œuvre, dans le cadre d'une approche préventive anticipative », « avec un

suivi permanent de la mise en œuvre des plans de prévention en matière de santé et de sécurité professionnelles, outre de soumettre les infractions aux instances compétentes », et d'« accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre des dispositions préventives collectives et individuelles relatives aux activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique ». À cette occasion, M. Saihi a insisté sur l'importance d'« unifier les mécanismes de collecte et d'analyse des données liées aux accidents du travail et aux risques professionnels, et de les exploiter dans l'élaboration d'études analytiques prospectives appuyant la prise de décision et l'amélioration des politiques préventives, de développer des programmes de formation numériques au profit des travailleurs et des entreprises via des plateformes interactives, et d'accélérer la numérisation de l'ensemble des services de l'organisme de prévention en renonçant aux modes de gestion traditionnels ». Il a également souligné la nécessité de « développer un système d'information national intégré et sécurisé, conforme aux normes modernes en matière de santé et de sécurité professionnelles, et d'élaborer un plan stratégique pour la période 2026-2030, conforme à la politique nationale de transformation numérique, reposant sur la numérisation du processus préventif, l'amélioration de la qualité des services et la facilitation de l'accès à l'information au profit des entreprises et des travailleurs ». ■

M. Baddari tient une réunion de coordination en prévision du lancement officiel du guichet unique



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a tenu une réunion de coordination avec les directeurs de plusieurs établissements universitaires, consacrée à la préparation du lancement officiel du guichet unique et au débat des questions pédagogiques et de recherche, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination, tenue lundi soir, a réuni les cadres du ministère, les présidents des conférences régionales des universités (centre, ouest, est), et les directeurs de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme, du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), précise la même source. La réunion a également regroupé, par visioconférence, les recteurs de l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB), de l'université de Constantine 3 et de l'université de Tlemcen Abou-Bekr-Belkaïd.

TRAVAUX PUBLICS : nécessité d'élargir les domaines de formation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné, lundi à Alger, l'importance de la formation dans l'amélioration de la performance du secteur et la pérennisation de ses projets, indique un communiqué du ministère. Au cours d'une visite à l'École supérieure de management des travaux publics (ESMTP) de Sidi Abdellah, le ministre a insisté sur la nécessité d'élargir les domaines de formation, de mettre à contribution les compétences nationales expérimentées et d'associer aux programmes de formation les organismes relevant du ministère et d'autres secteurs, en vue de renforcer les capacités des cadres et des formateurs et de mener à bien les projets du secteur, précise la même source. Dans ce cadre, M. Djellaoui a visité le service pédagogique et les différentes structures de l'école, où il s'est enquis des conditions de formation, avant d'assister, aux côtés des stagiaires de l'Algérienne des autoroutes (ADA), à des cours visant à consolider leurs connaissances théoriques et pratiques et à soutenir leur participation aux projets actuels et futurs dans le secteur, conclut

RÉGLEMENTATION DES SERVICES POSTAUX

Nouvelles conditions pour le renouvellement du certificat d'enregistrement

PAR INÈS B.

La décision précise que le régime de la simple déclaration s'applique à l'exploitation et à la fourniture des services postaux relatifs au traitement du courrier express domestique, dans les limites de poids prévues par la réglementation en vigueur, soit un poids supérieur à cinquante (50) grammes. Toute personne physique ou morale désirant exploiter un service postal relevant du régime de la simple déclaration doit adresser à l'Autorité de régulation une déclaration d'intention d'exploitation commerciale de ce service, et s'engager à respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les décisions de l'Autorité de régulation ainsi que les conditions d'exploitation et de fourniture de service postal. L'Autorité de régulation dispose d'un délai de deux (2) mois, à compter de la réception de la déclaration d'intention et des pièces justificatives, pour vérifier que le service relève du régime de la simple déclaration et notifier, par conséquent, l'acceptation ou le refus motivé d'enregistrement. « Toute demande de complément de document et/ou d'information a pour effet de suspendre le délai d'instruction précité. Le certificat d'enregistrement est délivré, par l'Autorité de régulation, à toute

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications électroniques (ARPCE) vient de rendre public une décision ayant pour objet de fixer les conditions de délivrance et de renouvellement du certificat d'enregistrement ainsi que les conditions d'exploitation et de fourniture des services postaux relevant du régime de la simple déclaration.



personne ayant satisfait aux conditions, moyennant le paiement des frais de délivrance, fixés à vingt-huit mille dinars (28 000,00 DA) hors taxes », ajoute-t-on dans la décision. Le certificat d'enregistrement est personnel,

précise la décision, et ne peut en aucun cas être cédé ou transféré à un tiers. Le certificat d'enregistrement est valable pour une durée de cinq (5) années. Il est renouvelé, une ou plusieurs fois, pour des périodes de cinq (5) années,

selon les conditions fixées à la présente décision. La demande de renouvellement du certificat d'enregistrement doit être introduite par l'opérateur auprès de l'Autorité de régulation au moins quarante-cinq (45) jours avant la date de son expiration, attestée par un accusé de réception. À défaut, le certificat prend fin à sa date d'échéance. La demande de renouvellement est introduite par l'un des moyens cités à l'article 5 de la présente décision. Le refus de renouvellement du certificat d'enregistrement doit être motivé et notifié à l'opérateur, lequel peut introduire un recours conformément à la législation en vigueur. Les opérateurs, dont le certificat d'enregistrement est en cours de validité à la date d'entrée en vigueur de cette décision, sont tenus de s'y conformer dans un délai de trente (30) jours et de procéder à la signature et au dépôt, auprès de l'Autorité de régulation, de la lettre d'engagement ainsi que du document portant « conditions d'exploitation et de fourniture des services postaux relevant du régime de la simple déclaration ». I. B.

LA CAMPAGNE DE RÉCOLTE POURRAIT SE PROLONGER AU-DELÀ DU MOIS DE FÉVRIER

La production d'huile d'olive devrait dépasser les 150 000 tonnes

La filière oléicole algérienne connaît cette année une campagne exceptionnelle, qualifiée d'inédite depuis l'indépendance du pays. Les rendements sont en nette hausse, aussi bien pour l'olive de table que pour l'olive destinée à la production d'huile, ce qui laisse présager une saison particulièrement abondante. Intervenant, hier, sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mohamed Belasla, président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO), a confirmé

l'ampleur de cette campagne. Selon lui, « la production d'olives de table devrait atteindre environ 300 000 tonnes, un niveau rarement observé auparavant. Cette performance remarquable concerne l'ensemble des régions productrices et reflète les efforts consentis ces dernières années pour le développement de la filière. En ce qui concerne l'huile d'olive, Mohamed Belasla a indiqué que « la campagne pourrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance

des volumes à traiter. La production nationale d'huile d'olive devrait ainsi dépasser les 150 000 tonnes, confirmant la dynamique positive du secteur. Selon lui, « cette forte production a également un impact direct sur les prix », affirmant que comparativement à l'année précédente, une baisse significative est déjà observée. Actuellement, le prix de l'huile d'olive vierge courante se situe entre 800 et 850 dinars le litre. Quant aux huiles vierge et vierge extra, les transformateurs n'ont

pas encore officiellement lancé leurs prix sur le marché, mais les premières estimations font état d'une baisse pouvant atteindre près de 30 % par rapport à la saison précédente », a indiqué encore l'intervenant. Cette campagne exceptionnelle constitue une opportunité majeure pour la filière oléicole nationale, tant sur le plan économique que pour la disponibilité du produit sur le marché local, avec des perspectives encourageantes pour les producteurs comme pour les consommateurs. I. B.

L'ANPDP LANCE LE RECRUTEMENT DE CONTRÔLEURS ET D'AUDITEURS

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, hier lundi dans un communiqué, le lancement d'une opération de recrutement de 60 contrôleurs et de 60 auditeurs, en vue de renforcer ses capacités humaines, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit. Cette opération de recrutement « s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des efforts de l'Etat visant à renforcer le système de protection des données à caractère personnel, à consacrer les principes de la légalité et de la transparence dans leur

traitement, et à consolider les capacités humaines de l'ANPDP, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit », précise la même source.

Cette opération qui s'inscrit également dans la dynamique que connaît l'autorité nationale « vise à se mettre au diapason de l'évolution rapide de la numérisation et à renforcer la culture de conformité aux règles de protection des données à caractère personnel, en vue de contribuer à instaurer la confiance entre les différents acteurs et opérateurs ».

« Les nouvelles recrues seront chargées des missions de

contrôle et d'audit au niveau des établissements publics et privés, ainsi qu'à l'égard des personnes physiques qui traitent les données à caractère personnel, et ce dans le but de s'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans ce domaine et de garantir la protection des droits des individus et de leurs libertés fondamentales », note le communiqué. À ce propos, l'ANPDP informe que de plus amples détails sur les conditions de recrutement et les modalités de participation seront disponibles sur son site électronique www.anpdp.dz.



EXPORTATION DE SERVICES

Constantine accueille le premier Salon des services algériens à l'export

La première édition du Salon des services algériens à l'export a ouvert ses portes lundi dernier à Constantine, sous la présidence du wali Abdelkhalek Sayouda et en présence d'Abdessalam Djahnit, représentant du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère. Organisé à la salle des expositions Ahmed-Bey, également connue sous le nom de Zénith, l'événement se déroulera jusqu'au 8 janvier.

Lors de la visite officielle, les membres de la délégation ont exploré les différents stands où exposent des entreprises issues de divers secteurs économiques. Les exposants ont mis en avant leurs services tout en exposant leurs ambitions à l'exportation ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés dans ce domaine. Ce premier rendez-vous regroupe 77 entreprises algériennes actives dans des secteurs variés tels que les logiciels, les services numériques, la santé, le tourisme, le consulting, la formation ainsi que les bureaux d'études. Des institutions publiques renommées participent également à cet événement, parmi lesquelles figurent la Banque algérienne du commerce extérieur, la Société nationale d'assurance, le Laboratoire national de l'habitat et de la construction, le Laboratoire des travaux publics de l'Est, l'Organisme national de contrôle technique de la construction et du génie rural,

ainsi que la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme. L'événement se distingue par une forte présence de jeunes entrepreneurs et de start-up qui aspirent à répondre aux exigences du marché local tout en orientant leurs services vers l'international. L'un des participants souligne que grâce aux formations spécialisées dispensées aux jeunes porteurs de projets, plusieurs entreprises algériennes parviennent aujourd'hui à exporter leurs services et solutions numériques vers différents marchés étrangers, notamment en Europe, en Afrique, en Asie et même en Amérique, générant ainsi des revenus en devises pour le Trésor public. Le Salon s'inscrit dans le cadre du programme initié par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, visant à stimuler les exportations de services et à diversifier l'économie nationale conformément aux directives des autorités du pays. Le choix de Constantine pour accueillir cet événement reflète sa position stratégique en tant que centre scientifique et économique d'importance nationale, renforcée par la présence de trois universités. Ce contexte confère à la ville une capacité notable en matière d'innovation, de technologies et de développement des services. À noter que cette initiative s'inscrit dans une politique d'accompagnement rapproché des projets novateurs. À l'avenir, des salons similaires

Plateforme vitrine pour 77 entreprises et institutions, cette première édition mise sur le numérique, l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes pour positionner les services algériens sur les marchés étrangers et soutenir la diversification de l'économie nationale.



pourraient être organisés dans diverses wilayas stratégiques du pays, selon les spécialités et les secteurs porteurs qui offrent un potentiel intéressant pour les jeunes entrepreneurs.

Ooredoo présent

Ooredoo Algérie a pris part à ce Salon. D'après le communiqué de l'entreprise, cet événement national, organisé pour la première fois par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, met en lumière les services algériens desti-

nés au marché international. Il s'agit d'une plateforme stratégique visant à valoriser les compétences nationales dans le domaine de l'exportation de services, à faciliter les échanges entre les différents acteurs économiques, prestataires et partenaires étrangers, et à encourager les collaborations et partenariats. Lors de ce salon, Ooredoo était présente avec un stand consacré à Ooredoo Business. L'équipe a profité de l'occasion pour présenter aux participants et aux divers acteurs économiques une gamme de solutions et de services spéci-

lement développés pour répondre aux besoins spécifiques des différents secteurs d'activité. En prenant part à cette initiative, Ooredoo Algérie a une nouvelle fois réitéré son engagement ferme envers l'accompagnement des entreprises locales dans leur ouverture vers les marchés internationaux. Elle a également souligné sa volonté de renforcer leur compétitivité numérique et de contribuer activement à la mise en œuvre de la stratégie nationale axée sur la promotion et la diversification des exportations.

Naftal annonce la commercialisation de ses pneus poids lourds

Naftal a annoncé officiellement, hier, le lancement de la commercialisation de ses nouveaux pneus poids lourds de la marque Continental.

Selon une vidéo publiée sur la page Facebook officielle de l'entreprise, la nouvelle gamme comprend deux types de pneus et sera disponible via un vaste réseau de points de vente à travers le pays.

Pour connaître les prix et les points de vente, Naftal invite ses clients à consulter son site web officiel.

Il convient de noter qu'en novembre dernier, Naftal avait annoncé la signature d'un contrat commercial avec l'entreprise allemande Continental pour la fourniture de 1,5 million de pneumatiques destinés aux véhicules légers et lourds sur le marché algérien. Ce contrat a été signé conformément à une décision gouvernementale du 28 août 2025, qui impose à Naftal de garantir la disponibilité des pneumatiques sur le marché algérien.

RESSOURCES EN EAU : CINQ NOUVEAUX BARRAGES ENTRENT EN EXPLOITATION DANS QUELQUES JOURS

Cinq nouveaux barrages viennent s'ajouter aux 81 déjà existants en Algérie, dont l'un, celui de Khenchela, « sera mis en eau dans quelques jours », selon Mme Nadia Ouchar, directrice centrale à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Mme Ouchar, qui s'exprimait ce matin à l'émission L'invité du jour de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, a ajouté que l'apport de ces cinq nouveaux barrages devrait atteindre les 300 millions de mètres

cubes. Il est à noter que le taux de remplissage des barrages a connu en 2025, qui vient de s'écouler, un léger recul, passant de près de 35 % à 33,82 % actuellement, sachant que les volumes fluctuent au cours de l'année en fonction de la consommation et des apports. En 2024, le taux était de près de 40 %. Mme Ouchar fait remarquer que les apports pluviométriques sur plusieurs wilayas du pays ces jours-ci, notamment en neige, sont de bonne augure et apportent l'es-

poir d'un taux de remplissage plus important. L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a pour rôle principal de mobiliser, gérer et transférer les ressources en eau superficielles pour assurer l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation, en contrôlant les barrages, digues et systèmes de transfert, tout en développant l'ingénierie hydraulique, assurant la maintenance des ouvrages, et gérant les études et données liées à l'eau.

Le prix du pétrole stable

Les cours du pétrole sont restés presque inchangés hier après l'intervention militaire américaine au Venezuela, car de nombreuses incertitudes sur la gouvernance du pays persistent et toute hausse de production significative pourrait prendre des années, selon le site «prix du baril». À 11 h 10 GMT (12 H 10 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 0,42 % à 62,02 dollars. Son équivalent

américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, gagnait 0,34 % à 58,52 dollars. Le marché pétrolier continue de scruter la situation au Venezuela, mais «à ce stade, il n'y a que des questions sans réponses immédiates», affirme Thomas Varga, analyste chez PVM. Le contexte explique la réaction initiale à la baisse du marché lundi à l'ouverture, mais les prix sont ensuite remontés. Les investissements requis sont énormes selon

les experts, et la composition du pétrole sur place fait qu'il est moins facile à raffiner et moins précieux que celui d'Arabie saoudite par exemple.

Selon Rystad Energy, «seuls 300 000 barils par jour pourront être ajoutés» à la production actuelle du Venezuela «au cours des deux à trois prochaines années avec des dépenses modérées». Dépasser ce niveau «nécessiterait un investissement stable de

8 à 9 milliards de dollars par an entre 2026 et 2040, en plus des besoins en capitaux pour maintenir le niveau actuel» de production, d'après la société d'analyse. Les cours du pétrole sont aussi soutenus par le maintien pour l'instant de l'embargo américain sur les exportations vénézuéliennes, et par le risque ailleurs dans le monde, certains analystes évoquant le régime iranien comme une potentielle cible de Washington.

Par ailleurs, «la réaction du marché a été incohérente» jusqu'à présent, souligne M. Varga. D'un côté, il note que «les actions des grandes compagnies pétrolières et des sociétés de services américaines ont bondi, laissant présager une augmentation de la production pétrolière du pays». Mais de l'autre, il relève que les prix stables du brut suggèrent des doutes sur la capacité de hausse de la production à moyen terme.

PROJETS FORESTIERS

Près de 74 millions DA alloués pour Constantine

Ce montant servira à la réalisation de divers projets visant à lutter contre les feux de forêts, à l'instar d'une nouvelle opération liée à l'aménagement des pistes forestières sur 15,8 km, ciblant les sites forestiers de Megheroual, dans la commune d'Ibn Ziad, Guetoucha (Zighoud Youcef), H'maida (Benbadis) et une partie de la forêt de Djebel Ouahch.

Une enveloppe financière de près de 74 millions DA a été allouée à la wilaya de Constantine au titre de l'exercice 2026, destinée au secteur des forêts, a-t-on appris lundi auprès des services de la Conservation des forêts. Ce montant servira à la réalisation de divers projets visant à lutter contre les feux de forêts, à l'instar d'une nouvelle opération liée à l'aménagement des pistes forestières sur 15,8 km, ciblant les sites forestiers de Megheroual, dans la commune d'Ibn



Ziad, Guetoucha (Zighoud Youcef), H'maida (Benbadis) et une partie de la forêt de Djebel Ouahch, a précisé à l'APS le chargé d'information et de communication de la Conservation des forêts, Ali Zegrour. Destinés aussi à consolider le cadre de vie des habitants des zones rurales et montagneuses, les projets programmés dont les études techniques ont été entamées, concernent également l'aménagement des pistes rurales sur une distance de 11,5 km répartis sur les mechtas de Lerdja-

hou relevant de la commune de Beni H'midène et de Draâ Nagua, dans la commune de Benbadis, ajoute la même source. Il est prévu dans le même cadre, a encore noté M. Zegrour, l'ouverture et l'aménagement des tranchées pare-feu sur une distance de 15 km dans la forêt de Bouzefzat, dans la commune de Zighoud Youcef, ainsi qu'une partie de la zone forestière de Draâ Nagua, soulignant qu'un projet consistant en la réhabilitation du poste vigie de la forêt d'El M'riddj (El Khroub)

est en voie de lancement. La zone forestière de Safsafa dans la commune de Beni H'midène connaîtra, d'autre part, la réalisation des travaux de correction torrentielle de 1500 m³, a révélé la même source, indiquant qu'une nouvelle source d'eau sera aménagée au lieu-dit Kef Leghbar, situé sur les hauteurs de Djebel Ouahch, au chef-lieu de wilaya. Il est à rappeler que la wilaya de Constantine dispose d'une surface forestière de près de 28 074 hectares, soit 12 % de sa superficie globale.

RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES À SIDI BEL-ABBES

Raccordement des zones reculées

La wilaya de Sidi Bel-Abbes a achevé l'opération de raccordement de l'ensemble des zones reculées programmées aux réseaux d'électricité et de gaz, en concrétisation des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le développement socio-économique, a indiqué, lundi, la cellule de communication et d'information de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz. La chargée de communication et d'information, Mme Fawzia Saïboundji, a précisé que la Direction de distribution de Sidi Bel-Abbes

a réalisé, dans ce cadre, plusieurs projets importants, dont la concrétisation de 17 projets de raccordement à l'énergie électrique, ayant permis l'alimentation de 561 logements. La responsable a ajouté que 50 autres projets de raccordement au gaz naturel ont été achevés, permettant l'alimentation de 6 813 logements. Par ailleurs, la Direction de distribution a achevé les travaux de raccordement de l'extension de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbes aux réseaux d'électricité et de gaz, dans l'attente de l'achèvement du raccordement de

la zone industrielle de Ras El-Ma, après la mise en place d'un transformateur électrique. Les travaux de raccordement de quatre zones d'activités aux deux énergies se poursuivent également, avec un taux de réalisation de 100 % dans les zones de Bouaïch, Tabia, Tilimouni et Belarbi, ce qui permettra de soutenir la dynamique économique et d'encourager l'investissement local. S'agissant du soutien au secteur agricole, la Direction de distribution a procédé au raccordement de 704 exploitations agricoles à l'électricité rurale, selon la même source, qui a

fait état de l'adoption de plusieurs facilitations au profit des agriculteurs, notamment le lancement immédiat des travaux après validation du devis quantitatif et estimatif des périmètres agricoles, la possibilité de paiement par échéances et la mise en service des installations avant le règlement de l'avance sur consommation. Ces mesures visent, selon les mêmes services, à soutenir la production agricole locale, pour atteindre l'autosuffisance dans plusieurs filières, outre sa contribution au renforcement de l'économie nationale.

RENUFORCEMENT DU TISSU INDUSTRIEL

Des projets prometteurs à Touggourt

Des projets d'investissement prometteurs sont lancés dans la wilaya de Touggourt et sont susceptibles d'y renforcer le tissu industriel et économique, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Parmi ces projets, lancés en réalisation dernièrement, le plus en vue est celui de la fabrication de pneumatiques pour véhicules lourds et légers, avec une capacité de production annuelle de plus de cinq (5) millions d'unités. Projeté dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, pour un coût de 27 milliards DA, ce projet offrira une capacité de production annuelle de deux (2) millions de pneus pour véhicules lourds et trois (3) millions d'unités pour véhicules légers, a-t-on précisé. Une assiette foncière de 20 hectares, dans la zone industrielle de Témacine, a été réservée à ce projet appelé à générer plus de 1 700 emplois à son entrée en phase de production. Parmi les autres projets d'investissement, un complexe touristique de 600 lits devant créer 370 emplois, un complexe industriel de fabrication de pylônes d'électricité en béton, ainsi qu'un projet d'unité de fabrication de pièces de rechange automobiles, d'une capacité de production de 1 000 unités/an. Dans le cadre de l'encouragement de l'investissement productif dans la wilaya, douze (12) projets ont bénéficié de facilitations et de levée de contraintes, de sorte à renforcer le tissu industriel de la wilaya qui recense actuellement plus de 2 200 petites et moyennes entreprises, opérant dans divers segments, dont l'agroalimentaire, l'énergie, les hydrocarbures, la métallurgie et les services, selon la même source.

MOSTAGANEM

Plus de 130 opérations de développement à Aïn Tedles

Les quatre communes de la daïra d'Aïn Tedles (wilaya de Mostaganem), à savoir Aïn Tedles, Sour, Oued El Kheir et Sidi Belattar, ont bénéficié de plus de 130 nouvelles opérations de développement pour une enveloppe financière dépassant les 2,1 milliards de dinars, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. Ces opérations de développement se répartissent, selon la même source, entre les programmes de soutien au déve-

loppement, comprenant 31 opérations pour un montant estimé à 414 millions de dinars, les programmes d'autofinancement financés par les budgets des communes, avec 43 opérations pour une valeur de 103 millions de dinars, ainsi que les projets relevant du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et du budget de la wilaya, qui ont totalisé 12 opérations pour une enveloppe financière de 79 millions de dinars. Les

quatre communes concernées ont également bénéficié de 46 opérations sectorielles, dont le coût global a dépassé 1 milliard et 504 millions DA. Dans le secteur de l'habitat, le parc des communes concernées a été renforcé par 564 logements publics locatifs, récemment attribués, tandis que 465 autres unités sont actuellement en cours de réalisation. En raison du caractère rural de ces communes, elles ont bénéficié, au cours des trois dernières

années, de 1 619 aides à l'habitat rural, dont 937 aides accordées durant l'année écoulée, selon la même source. Dans le cadre de la présente année scolaire, un nouveau CEM, un groupe scolaire et une demi-pension ont été réceptionnés, en plus d'un nombre appréciable de salles d'extension, ce qui a contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation, notamment en assurant pleinement le chauffage et les cantines scolaires, a ajouté la

même source. Sur le plan sanitaire, les services de la wilaya ont alloué des enveloppes financières conséquentes pour l'équipement des salles de soins et des services de maternité à travers les différentes zones de ces collectivités locales, en plus de la mise en œuvre d'une vaste opération d'acquisition d'équipements médicaux modernes, pour un coût financier dépassant 87 millions de dinars, a-t-on indiqué.

OMS

Le vaccin antigrippal protège contre les formes graves du variant A(H3N2)

PAR AMEL B.

Menée au Royaume-Uni, cette étude est la première à évaluer l'efficacité du vaccin contre le nouveau sous-variant d'A(H3N2), parfois appelé variant K. Ce virus, responsable d'une forte vague de grippe cet hiver, présente plusieurs mutations par rapport aux souches initialement intégrées dans le vaccin. Les scientifiques montrent que le vaccin est efficace à environ 75 % contre les formes graves du virus de la grippe A(H3N2) et les hospitalisations chez les enfants, et à environ 35 % chez les adultes », a souligné l'Organisation mondiale de la santé (OMS), évoquant des résultats « assez prometteurs ». « Même s'il ne prévient pas l'infection, les premières données recueillies au Royaume-Uni confirment que le vaccin actuel contre la grippe saisonnière réduit le risque d'effets graves du virus de la grippe A(H3N2) sur la santé », a également fait savoir l'OMS, précisant que la vaccination reste la mesure préventive la plus importante pour éviter ces effets. « Ceci est particulièrement crucial pour les personnes à haut risque, notamment les personnes âgées, celles souffrant d'affections pré-existantes, les femmes enceintes et les enfants. » « La grippe revient chaque hiver, mais cette année, c'est un peu différent », explique le docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour

Une première étude scientifique apporte des nouvelles rassurantes en pleine saison grippale. Malgré la circulation d'un nouveau variant du virus influenza A(H3N2), le vaccin antigrippal saisonnier resterait efficace pour prévenir les formes graves de la maladie, notamment les hospitalisations.



l'Europe. « Une nouvelle souche, à savoir le sous-clade K du virus A(H3N2), est à l'origine d'infections, mais rien n'indique qu'elle provoque une maladie plus grave. Ce nouveau variant de la grippe saisonnière représente désormais jusqu'à 90 % de tous les cas

de grippe confirmés dans la Région européenne. » Cela montre que même une petite variation génétique du virus de la grippe peut exercer une pression énorme sur nos systèmes de santé parce que la population n'a pas développé d'immunité contre cette

souche », a-t-il encore indiqué. Si le variant A(H3N2) a évolué, le vaccin continue de stimuler une immunité partielle mais robuste, capable de limiter la gravité de la maladie. Les experts rappellent que l'objectif principal de la vaccination antigrippale n'est pas seulement d'empêcher l'infection, mais surtout de prévenir les complications, les hospitalisations et les décès. Cette première étude apporte ainsi un message clair : malgré l'émergence de nouveaux variants, le vaccin antigrippal demeure un outil essentiel de protection, capable de sauver des vies en réduisant la sévérité de la grippe. « La saison grippale actuelle, bien que grave, ne représente pas le niveau d'urgence mondiale auquel nous avons été confrontés lors de la pandémie de COVID-19. Nos systèmes de santé ont des décennies d'expérience dans la prise en charge de la grippe, et nous avons des vaccins sûrs mis à jour chaque année ainsi qu'un ensemble clair de mesures de protection dont l'efficacité est bien établie. Si nous utilisons les outils éprouvés dont nous disposons déjà (vaccination, comportement attentif à la santé et systèmes de santé publique solides pour protéger les plus vulnérables), nous pourrons surmonter cette tempête saisonnière prévisible. », a ajouté la même source.

A. B.

ORAN

Plus de 1 400 postes d'enseignants dans les trois paliers

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran sera renforcé par plus de 1 440 postes d'enseignants dans différentes matières, répartis sur les trois paliers de l'enseignement, a indiqué, lundi, le directeur de l'Éducation de la wilaya, Abdelkader Oubelaid. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ces postes se répartissent entre 441 postes d'enseignants

du cycle primaire, 673 postes pour le cycle moyen et 331 postes pour le cycle secondaire, dans diverses disciplines, notamment la langue arabe, la langue française, la langue anglaise, les mathématiques et autres matières. Il a ajouté que le concours de recrutement, qui sera organisé ultérieurement, se déroulera sur la base des diplômes. Les opérations d'inscription, d'étude

des dossiers et d'annonce des résultats se feront via la plate-forme numérique du ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, l'année scolaire en cours 2025/2026 a connu l'intégration de 3 170 enseignants contractuels dans le grade d'enseignant stagiaire, toutes matières confondues et dans les trois cycles d'enseignement. Plus de 50 postes d'enseignants ont également été

ouverts au profit des diplômés des écoles supérieures des enseignants, en plus de 212 postes d'enseignants au titre de la rentrée scolaire au niveau de la wilaya. Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran compte actuellement plus de 21 000 enseignants dans les trois cycles d'enseignement, ainsi qu'environ 10 000 agents administratifs, a-t-on souligné.

OULED DJELLAL

Plus de 2 100 postes de formation professionnelle

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels propose, pour la session de février prochain à Ouled Djellal, 2 132 postes de formation, a indiqué, lundi, le directeur local du secteur, Tahar Talbi. Le même responsable a précisé à l'APS que cette session, pour laquelle les inscriptions ont récemment été ouvertes dans les établissements de for-

mation, comprend 200 places pédagogiques pour la formation en présentiel et 202 postes d'apprentissage, dont 60 postes destinés aux détenus de l'établissement de rééducation dans les spécialités la « menuiserie », la « menuiserie aluminium et plastique (PVC) » et la « couture ». Les nouvelles offres de formation comprennent également 1 730 postes de formation quali-

fante, dont 850 postes réservés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, 35 postes pour les femmes au foyer, ainsi que 560 postes pour les détenus de l'établissement de rééducation, selon la même source. Le répertoire des postes de formation sera renforcé, dès la session de février prochain, par 4 nouvelles spécialités, à savoir « l'électromécanique », « l'installation de

panneaux solaires photovoltaïques et thermiques », « le moulage et le béton » et « le design de jardins », qui devraient fournir une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée répondant aux besoins du marché du travail, selon M. Talbi. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la nouvelle rentrée du secteur, les services concernés ont initié des campagnes de sensibi-

lisation et des « portes ouvertes » sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour faire connaître les différentes spécialités et les offres de formation disponibles, tout en sensibilisant les jeunes à l'importance de la formation et à l'obtention d'un certificat de qualification comme étape essentielle pour entrer dans le monde du travail.

SALON

NATIONAL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Près d'un millier de jeunes porteurs de projets innovants

Le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat se tiendra, à partir de mardi, au pôle scientifique et technologique «Chahid Abdelfadil Ihaddaden» de Sidi Abdellah (Alger), avec la participation de près de 1 000 jeunes porteurs de projets innovants. Ce salon, qui sera organisé par la fondation «Rencontre des jeunes d'Algérie» en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre «du soutien à l'innovation, de la promotion de l'économie numérique et du renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes». Cet événement, qui vient clôturer les activités du projet national «Jeunes UP», placé sous le slogan «Une jeunesse qui innove, une nation qui prospère», vera la participation de près de 1 000 jeunes porteurs de projets innovants. Il sera également marqué par l'organisation d'une exposition nationale regroupant 100 projets innovants, sélectionnés selon «des critères rigoureux par des jurys de wilaya composés d'enseignants universitaires, d'experts, de spécialistes et d'entrepreneurs». Le programme du salon, dont les activités se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, prévoit aussi l'organisation d'un hackathon national réunissant 300 jeunes, lesquels rivaliseront pour développer des solutions technologiques et entrepreneuriales innovantes, faisant de cet événement «un espace dynamique pour mettre en valeur les capacités de la jeunesse algérienne, promouvoir l'innovation et soutenir l'économie de la connaissance».

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra remporte un troisième mandat

Le président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, a remporté un troisième mandat, selon les résultats provisoires publiés lundi par l'Autorité nationale des élections. Touadéra a obtenu 76,15 % des suffrages lors du scrutin organisé le mois dernier, selon ces résultats. Élu pour la première fois en 2016, il avait été réélu en 2020 dès le premier tour avec 53,16 % des voix. Le référendum constitutionnel de 2023 a supprimé la limitation du nombre de mandats et porté la durée du mandat présidentiel à sept ans, permettant ainsi à Touadéra de briguer un troisième mandat.

Âgé de 68 ans, l'ancien professeur de mathématiques a axé sa campagne sur les progrès sécuritaires.

La journée de vote s'est déroulée dans le calme dans l'ensemble, selon des observateurs internationaux, notamment l'Union africaine et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), malgré une insécurité persistante dans certaines régions de l'est du pays. La Cour constitutionnelle dispose d'un délai jusqu'au 20 janvier pour valider les résultats ou statuer sur d'éventuels recours.

INDONÉSIE

16 morts dans des inondations aux Célèbes



Selon des images partagées par l'Agence de recherche et de sauvetage, d'énormes rochers et des arbres déracinés ont été charriés par les flots. Les inondations ont coupé l'accès à certaines routes et endommagé des dizaines de maisons ainsi que des bâtiments publics et des infrastructures.

Des pluies torrentielles sur l'île indonésienne de Siau, aux Célèbes, ont provoqué des crues soudaines qui ont fait au moins 16 morts et entraîné l'évacuation de centaines d'habitants, ont annoncé les autorités mardi. Une rivière en crue a inondé lundi quatre villes de la petite île située au nord des Célèbes, à l'est de l'archipel indonésien, a indiqué l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), dans un communiqué. « Seize personnes sont décédées à cause des inondations soudaines », a déclaré le porte-parole de l'agence, Abdul Muhamari, ajoutant que trois per-

sonnes sont portées disparues, 22 ont été blessées et 700 habitants ont été évacués. « Les inondations soudaines ont été provoquées par des pluies d'une intensité exceptionnelle (...) entraînant une montée subite du niveau de l'eau de la rivière », a ajouté M. Abdul. Selon des images partagées par l'Agence de recherche et de sauvetage, d'énormes rochers et des arbres déracinés ont été charriés par les flots. Les inondations ont coupé l'accès à certaines routes et endommagé des dizaines de maisons ainsi que des bâtiments publics et des infrastructures, a indiqué le

porte-parole. Les inondations sont fréquentes en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars. Selon le dernier bilan de l'agence BNPB, 1 178 personnes ont péri dans des inondations qui ont frappé fin novembre trois provinces de l'île de Sumatra, dans l'une des pires catastrophes naturelles ayant touché l'archipel ces dernières années. Des tempêtes tropicales accompagnées d'intenses pluies de mousson avaient également causé des inondations meurtrières en Malaisie voisine, en Thaïlande ainsi qu'au Sri Lanka.

DEPUIS OCTOBRE 2018

100 millions de voyages via le pont Hong Kong-Zhuhai-Macao

Le poste de contrôle de Zhuhai du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao avait enregistré plus de 100 millions de voyages de personnes (entrants et sortants) selon un bilan établi mardi, depuis l'ouverture à la circulation de ce mégaprojet en octobre 2018, une étape importante qui reflète les progrès réalisés en matière de connectivité et d'intégration régionales. Ce pont de 55 kilomètres relie la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Région administrative spéciale de Macao et la ville de Zhuhai, toutes situées dans le sud de la Chine. En tant que plus long pont-tunnel maritime au monde, il a considérablement réduit la durée du trajet entre Hong Kong et Zhuhai, ainsi qu'entre Hong Kong et Macao, qui est passée de trois heures à environ 45 minutes. Les résidents de Hong Kong ou de Macao ont effectué plus de 58,73 millions de voyages en passant par le poste de contrôle de Zhuhai, ce qui représente 58,7 % du flux total de passagers. En 2025, le poste de contrôle a enregistré 18 millions de passages de résidents des deux régions administratives spéciales, soit une augmentation de près de 300 % par rapport à 2019. Ces chiffres démontrent la popularité et la commodité croissantes des voyages touristiques, d'affaires, d'études et de visites familiales. Dans le cadre de la vague « Voyage en Chine » et grâce à la politique de transit sans visa pendant 240 heures mise en place par le pays, un nombre croissant de voyageurs internationaux ont également choisi le poste de Zhuhai comme point de contrôle d'entrée et de sortie, car il est directement relié à l'aéroport international de Hong Kong. En 2025, le poste a enregistré 569 000 voyages de passagers étrangers, en hausse de 28,7 % sur un an.

APRÈS SON ARRESTATION

La Suisse gèle les avoirs de Maduro

La Suisse a décidé lundi de bloquer avec effet immédiat les éventuels avoirs en Suisse de Nicolas Maduro et d'autres personnes qui lui sont liées, après l'arrestation du président vénézuélien par les forces spéciales américaines dans la nuit de vendredi à samedi et sa détention aux États-Unis, rapporte Reuters.

Le Conseil fédéral, organe exécutif de la Confédération suisse, déclare dans un communiqué vouloir s'assurer que d'éventuels actifs acquis de manière illicite ne puissent pas quitter le pays. La mesure, qui ne concerne aucun membre du gouvernement vénézuélien en place, vient compléter les sanctions déjà en vigueur et applicables depuis 2018, selon le communiqué. « Si des procédures judiciaires ultérieures viennent à révéler que ces fonds sont d'origine illégale, la Suisse veillera à ce qu'ils soient restitués au profit de la population vénézuélienne. » Nicolás Maduro, qui était au pouvoir au Venezuela depuis mars 2013 à la faveur d'élections entachées de fraude, doit comparaître lundi avec son épouse devant un juge fédéral à New York.

INTEMPIERIES EN FRANCE

Six aéroports fermés en raison de la neige et du verglas

Six aéroports français situés dans l'ouest et le nord du pays sont fermés au trafic en raison de la neige et des intempéries, a annoncé mercredi le ministère des Transports. Les plateformes concernées sont Nantes (Loire-Atlantique), Vatry (Marne), La Rochelle (Charente-Maritime), Albert Bray (Somme), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et Brest (Finistère). Ces fermetures s'inscrivent dans le cadre d'un épisode hivernal intense qui touche depuis plusieurs jours une large partie du nord-ouest de la France, avec des accumulations de neige importantes et des conditions glissantes sur les pistes et les voies d'accès. Malgré ces fermetures régionales, les aéroports

parisiens restent ouverts, sans suppression de trafic annoncée dans un premier temps. Toutefois, face à l'ampleur des chutes de neige en Île-de-France, les autorités françaises ont demandé lundi aux compagnies aériennes de réduire de 15 % leurs vols dans les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly, afin de faciliter le déneigement des pistes et le dégivrage des appareils. Cette réduction a entraîné des annulations ainsi que des retards sur plusieurs vols. Sur le réseau routier, la neige et le verglas ont provoqué des bouchons d'ampleur exceptionnelle, notamment autour de Paris, où la longueur des embouteillages a dépassé 1 000 kilo-

mètres. Les conditions météorologiques difficiles ont également conduit à la suspension de certains transports scolaires et à des perturbations sur les réseaux routier et ferroviaire dans plusieurs régions. Les autorités ont maintenu des vigilances orange neige-verglas dans de nombreux départements du nord et de l'ouest du pays. Les voyageurs sont appelés à vérifier le statut de leurs vols avant de se rendre dans les aéroports et à privilégier, lorsque cela est possible, les transports en commun, tandis que les services de déneigement poursuivent leurs opérations afin de rétablir des conditions normales de circulation.

MALAISIE

Anwar Ibrahim veut limiter à 10 ans le mandat du Premier ministre

Un projet de loi serait présenté au Parlement malaisien cette année afin de limiter le mandat du chef du gouvernement du pays à un maximum de dix ans, a annoncé lundi le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim.

« Nous allons présenter un projet de loi visant à limiter le mandat du Premier ministre, chef de l'exécutif, à 10 ans maximum,

soit deux mandats complets », a-t-il déclaré dans une annonce à l'occasion de la nouvelle année. Le Parlement malaisien doit tenir sa première session de l'année plus tard en janvier. Anwar Ibrahim n'a pas précisé quand le projet de loi serait déposé.

En Malaisie, une monarchie constitutionnelle, il n'existe actuellement aucune limite au

nombre de mandats pour le poste de chef de gouvernement. D'autre part, Anwar Ibrahim a annoncé que le gouvernement allait aussi présenter au parlement deux autres projets de loi : un sur la liberté d'information et un autre visant à mettre en place un médiateur pour renforcer la lutte contre la corruption.





QATAR Al-Sailiya remercie Adam Ounas

L'aventure d'Adam Ounas avec Al-Sailiya a officiellement pris fin. Le club qatari a annoncé, via un communiqué, la résiliation du contrat de l'attaquant international algérien, mettant ainsi un terme à une collaboration d'une demi-saison, qui aura suscité autant d'espoirs que de débats. Dans son message, la direction d'Al-Sailiya a tenu à remercier Ounas, arrivé d'Al-Sadd en septembre dernier, pour la période passée au sein du club, soulignant son professionnalisme et son implication, ainsi que sa contribution à plusieurs résultats positifs. Le club a notamment salué son comportement en dehors du terrain et son engagement quotidien, dans un contexte parfois délicat pour l'équipe. Une sortie élégante, fidèle aux usages, mais qui ne masque pas totalement une expérience contrastée. Sur le plan sportif, Adam Ounas n'est jamais réellement parvenu à s'imposer comme un élément incontournable. Malgré son talent reconnu et sa capacité à faire la différence par ses qualités techniques, ses performances sont restées irrégulières, peinant à répondre aux attentes placées en lui. La récente Coupe arabe disputée avec l'équipe d'Algérie A n'a pas non plus permis à l'ancien joueur de Naples de relancer pleinement sa dynamique. À 28 ans, Adam Ounas se retrouve donc face à un choix déterminant pour la suite de son parcours, libre de s'engager avec le club de son choix. Son talent n'est plus à prouver, mais cette séparation rappelle que la régularité, l'impact sur le terrain et la stabilité restent des éléments essentiels pour rebondir au plus haut niveau.

SCO ANGERS

Abdelli au centre d'un mercato sous haute tension

PAR MARAOUNE A.

À 26 ans, Abdelli confirme semaine après semaine qu'il n'est plus un simple espoir, mais un joueur en pleine maturité. Pilier de l'entrejeu angevin, il enchaîne les prestations solides depuis le début de la saison, s'imposant comme l'un des éléments les plus réguliers du championnat à son poste. Cette constance lui a valu une convocation en sélection algérienne pour la CAN 2025 au Maroc, une reconnaissance internationale qui a logiquement accru son attractivité sur le marché des transferts. Sa situation contractuelle renforce encore l'intérêt qu'il suscite. Lié au SCO jusqu'à la fin de la saison, Abdelli représente une opportunité stratégique pour les clubs à la recherche d'un renfort immédiat, sans pour autant s'engager sur le long terme. Dans un contexte économique toujours contraint, ce profil « à fort rendement et risque maîtrisé » séduit les états-majors sportifs.

Un dossier freiné par la

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DU CALENDRIER)

Nouveau succès pour le MCA, la JSK accrochée

La mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé lundi avec deux rencontres en retard de la 12^e journée, a été marquée par la victoire précieuse du MC Alger face au CS Constantine (1-0) et par le match nul concédé par la JS Kabylie à domicile devant le MB Rousselot (1-1). Surpris par l'ouverture du score de Zeghad (60^e), les « Canaris » ont dû attendre la fin de la rencontre pour éviter la défaite, grâce à Bott (88^e). Ce partage des points laisse la JSK à la 9^e position avec 20 points, manquant ainsi l'opportunité de rejoindre le groupe occupant la 4^e place, alors que le MB Rousselot repart avec un point important dans la lutte pour le maintien, se hissant à la 11^e place avec 17 unités.

Très courtisé en Ligue 1, Himad Abdelli est devenu l'un des dossiers les plus sensibles de ce mercato hivernal. Le milieu offensif du SCO Angers, en pleine progression et désormais international algérien, se retrouve au cœur d'un jeu d'influences entre l'Olympique de Marseille et l'Olympique lyonnais. Alors que les Phocéens semblaient initialement disposer d'une longueur d'avance, leur manque de réactivité pourrait bien rebattre les cartes.

stratégie et la question du prix

Du côté de Lyon, des discussions ont été engagées et jugées sérieuses, même si le dossier avance à un rythme mesuré. Cette relative lenteur pourrait néanmoins jouer en faveur des Gones, dans la mesure où l'Olympique de Marseille, pourtant très attentif au profil du joueur, n'a toujours pas formulé d'offre officielle. Selon Téléfoot, Medhi Benatia, directeur sportif marseillais, a fait partie de sa volonté de conclure rapidement, mais aucune proposition concrète n'a pour l'instant été transmise à Angers. Une situation qui fragilise la position de l'OM, laissant à Lyon la possibilité de reprendre l'initiative sans confrontation directe. Le principal point d'achoppement demeure financier. Le SCO réclame plus de 4 millions d'euros pour libérer son milieu offensif, une somme jugée élevée pour un joueur dont le contrat

arrive à expiration dans six mois. Ni Marseille ni Lyon ne souhaitent surpayer une opération qui pourrait se réaliser gratuitement à l'issue de la saison. Les deux clubs avancent donc avec prudence, cherchant le juste équilibre entre opportunité sportive immédiate et rationalité budgétaire. Pour l'Olympique lyonnais, l'attentisme marseillais ouvre une fenêtre stratégique. Abdelli pourrait venir densifier l'animation offensive dès cet hiver, à condition de trouver un terrain d'entente avec Angers. Côté marseillais, le constat est plus pressant : si l'OM souhaite réellement s'attacher les services du milieu algérien, il devra rapidement transformer son intérêt en acte. À mesure que l'échéance contractuelle approche, chaque jour écoulé renforce le pouvoir de négociation du joueur et réduit la marge de manœuvre des prétendants. Dans ce dossier où se croisent enjeux sportifs, contraintes financières et impé-

ratifs de calendrier, Abdelli incarne parfaitement la complexité du mercato hivernal. Et si Marseille veut éviter de voir Lyon rafpler la mise, le temps n'est plus à l'observation, mais à la décision. M.A.



MO CONSTANTINE

Boulahbib prend la présidence



Mohamed Boulahbib a été élu, lundi en fin d'après-midi, nouveau président du Mouloudia de Constantine (MOC), (Ligue 2 amateur de football), et ce, à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE) du club, tenue à la maison de jeunes Mohamed Essadik Athamna, à Constantine. Candidat unique à la présidence du club, Mohamed Boulahbib a présenté, à cette occasion, son programme d'action devant les membres de l'assemblée générale du Mouloudia de Constantine, tout en dévoilant la composition du bureau dirigeant qui l'accompagnera au cours de la prochaine étape, et ce, après qu'il a satisfait à l'ensemble des conditions légales et réglementaires requises. Dans une déclaration à la presse, le nouveau président a précisé que l'objectif principal pour la saison sportive 2025-2026 consiste à assurer le maintien du club dans des conditions sereines, compte tenu de la situation délicate dans laquelle il a trouvé l'équipe, une situation qui, selon lui, ne permet pas d'envisager une concurrence pour les premières places. Il a ajouté que parmi les indicateurs majeurs permettant d'entrevoir la possibilité de jouer, à l'avenir, la carte de l'adhésion figurent les recrutements estivaux judicieux ainsi que la disponibilité de l'expertise nécessaire à la réalisation de cet objectif. Boulahbib a également affirmé que «l'accès à la présidence du Mouloudia de Constantine constitue un immense honneur, mais exige en même temps un travail rigoureux aux côtés des membres du bureau dirigeant afin de corriger les dysfonctionnements et de garantir la stabilité, en vue de jouer pleinement la carte de l'adhésion lors de la prochaine saison sportive». Il convient de rappeler que le nouveau président avait été élu membre de l'assemblée générale, aux côtés de neuf autres membres, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue dimanche dernier.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

L'affiche MCA-USMA le 17 janvier au stade de Baraki

L'édition 2025 de la Supercoupe d'Algérie de football, entre le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la coupe), se déroulera le samedi 17 janvier (17 h 00), au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP). «Le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la Coupe) s'affronteront le samedi 17 janvier (17 h 00), au stade Nelson Mandela de Baraki, dans le cadre de la

Supercoupe d'Algérie 2025. Un big derby, qui promet une belle affiche, pleine de suspense», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Un événement qualifié d'«incontournable» par la LFP, et qui reflète l'engouement du peuple algérien pour le sport-roi. Pour rappel, le MCA est détenteur de la Supercoupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad aux TAB 4-3 après un match nul 2-2.



FC CHELSEA

Les Blues offrent tout pour Rosenior

Désireux d'attirer Liam Rosenior cet hiver, Chelsea s'active déjà pour offrir des renforts au coach anglais. Rien n'est encore officiel, mais tout s'accélère déjà autour de Liam Rosenior. En coulisses, Chelsea semble déterminé à offrir à son futur entraîneur des moyens à la hauteur de ses ambitions.

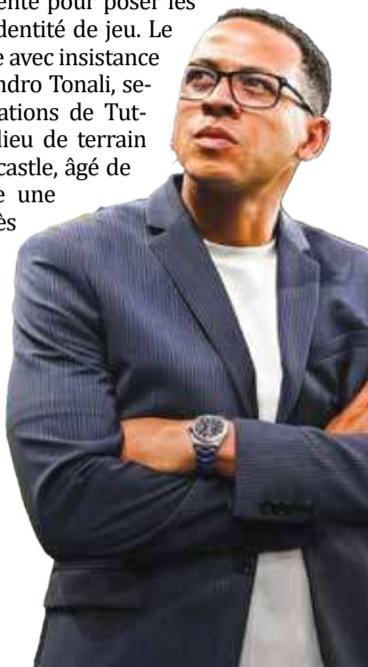
À peine annoncé comme le successeur pressenti sur le banc londonien, Liam Rosenior se retrouve au centre d'un projet sportif scruté, commenté et parfois contesté. Entre interrogations sur son profil, débats autour de la multipropriété et premières manœuvres sur le marché des transferts, l'arrivée imminente de Liam Rosenior à Stamford Bridge s'accompagne d'un signal fort. Chelsea ne compte pas perdre de temps. La nomination annoncée de Liam Rosenior à la tête de Chelsea marque une étape symbolique pour le club londonien. À 41 ans, le coach de Strasbourg s'apprête à quitter l'Alsace pour rejoindre ce qui est perçu comme le cœur du projet de multipropriété. Ce choix,

centré sur Liam Rosenior, suscite une vive polémique en France, où certains dénoncent les limites d'un modèle qui fragilise les clubs satellites au profit de la maison mère. En Angleterre, la réception est tout aussi contrastée. Si certains observateurs saluent la progression rapide de Liam Rosenior et sa capacité à développer un jeu structuré, d'autres estiment que Chelsea aurait dû miser sur un entraîneur au pedigree plus affirmé. Le contexte du club, marqué par une gouvernance complexe et des attentes élevées, rend la mission de Liam Rosenior particulièrement délicate dès ses premiers pas.

Un renfort de luxe pour le coach

Conscient des doutes qui entourent la nomination de Liam Rosenior, Chelsea semble décidé à accompagner son entraîneur par des choix forts sur le mercato. Selon plusieurs médias italiens, les dirigeants londoniens travaillent déjà sur un dossier de premier plan afin d'offrir à Liam Rosenior une recrue capable de structurer son projet sportif dès les premiers mois. Cette stratégie vise à envoyer un message clair : Liam Rosenior ne sera pas un simple pari, mais bien le pilier d'un nouveau cycle. À Stamford Bridge, l'idée est de renforcer immédiatement l'entrejeu, un secteur jugé perfectible malgré les investissements récents. Le futur entraîneur pourrait ainsi disposer rapidement d'un

cadre expérimenté pour poser les bases de son identité de jeu. Le nom qui circule avec insistance est celui de Sandro Tonali, selon les informations de *Tuttosport*. Le milieu de terrain italien de Newcastle, âgé de 25 ans, réalise une saison de très haut niveau en Premier League et correspond parfaitement au profil recherché pour épauler Liam Rosenior.



AS MONACO

Salisu souffre d'une rupture d'un ligament croisé

Le défenseur international ghanéen de Monaco, Mohammed Salisu, a été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche, samedi en fin de match contre Lyon (1-3), a annoncé lundi soir le club de la Principauté. Salisu, 26 ans, homme fort de la défense monégasque depuis l'arrivée de l'entraîneur Sébastien Pocognoli, en octobre, à la place d'Adi Hütter, s'est blessé sur un dernier duel dans les dernières secondes de la partie contre Lyon. Il n'avait pas été remplacé et n'avait pas manifesté de crainte concernant cette blessure. Mais dimanche, le joueur a ressenti une douleur plus vive et les examens passés ce lundi ont confirmé une rupture d'un croisé. Salisu devrait prochainement se faire opérer. Sa saison avec Monaco est d'ores et déjà terminée, tandis que sa participation à la prochaine Coupe du monde, pour laquelle le Ghana est qualifié, paraît très improbable. Après l'international japonais Takumi Minamino, le 21 décembre à Auxerre en Coupe de France, Salisu est le deuxième Monégasque victime de la même blessure en trois semaines.

MANCHESTER UNITED

Ruben Amorim limogé

Ruben Amorim et Manchester United se disent adieu. L'entraîneur portugais a été licencié lundi soir par le club de football britannique après 14 mois à la tête de son équipe. Son aventure dans le nord de l'Angleterre s'est donc achevée au lendemain d'un match nul à Elland Road, face à Leeds (1-1). Darren Fletcher, ancien footballeur et jusqu'à présent entraîneur des moins de 18 ans de Manchester United, prendra les rênes de l'équipe pour le prochain match, prévu mercredi contre Burnley. Dans un communiqué, le club précise que ses actionnaires, Ineos et la famille Glazer, ont décidé «à contrecœur» de licencier Ruben Amorim, estimant que c'était «le bon moment pour un changement». Manchester United est actuellement 6^e du championnat, hors de la zone de qualification pour la prochaine édition de la Ligue des Champions. La décision a été annoncée après que Manchester United a fait match nul dimanche sur le terrain de Leeds, actuellement 16^e au classement. Le licenciement de Ruben Amorim, qui était sous contrat jusqu'en 2027, intervient à la

suite d'une conférence de presse tendue, au terme du match à Leeds, au cours duquel il avait jugé utile de réaffirmer son autorité à la tête de l'équipe 20 fois championne d'Angleterre. Selon la presse britannique, le licenciement fait suite à une réunion entre Ruben Amorim, Jason Wilcox, le directeur du football de Manchester United, et le directeur exécutif Omar Berrada. Les relations entre Amorim et Wilcox étaient de plus en plus conflictuelles, en raison de la politique de recrutement du Portugais et de son rôle au sein du club.

L'une des pires saisons de l'histoire de Manchester United

En novembre 2024, les Red Devils avaient déboursé plus de 10 millions d'euros pour arracher l'entraîneur de 40 ans au Sporting Portugal et faire de lui le successeur du Néerlandais Erik ten Hag. En quatre saisons avec les Lions, Ruben Amorim s'était construit la réputation d'un technicien extrêmement prometteur, remportant deux fois le titre de champion du

Portugal (2021, 2024) et deux Coupes de la Ligue locales (2021, 2022). Mais avec Ruben Amorim, Manchester United a connu l'une des pires saisons de son histoire en Premier League, terminant à l'issue de la saison 2024/2025 à la 15^e place avec seulement 42 points, plus faible total dans l'élite depuis sa dernière relégation en 1973-1974. Cette saison noire s'était terminée par une ultime défaite, en finale de la Ligue Europa, contre Tottenham (0-1). Une défaite pour conclure un exercice sans trophée pour Ruben Amorim et priver Manchester United d'une qualification dans une compétition européenne, une première depuis 2014. Pour tenter d'inverser la tendance, le club – parmi les plus riches au monde – a dépensé environ 250 millions d'euros lors du marché des transferts estival 2025. Mais l'exercice 2025-2026 a débuté sous de mauvais auspices pour Ruben Amorim, avec notamment une défaite dès le deuxième tour de la Carabao Cup, le 27 août, face à Grimsby Town, qui évolue en 4^e division. Manchester United a connu depuis des résultats en dents

FC BARCELONE

Le grand retour de Ronald Araujo

Le défenseur uruguayen du FC Barcelone, Ronald Araujo (26 ans), absent ces dernières semaines pour raisons psychologiques, est de retour dans le groupe qui s'est envolé lundi pour l'Arabie saoudite où se jouera la Supercoupe d'Espagne, a indiqué le club catalan. Avec le retour d'Araujo, le Barça ne devra se passer que du milieu de terrain Gavi et du défenseur international dominicain

Andreas Christensen, blessés tous les deux. L'Uruguayen n'a plus joué avec le Barça depuis le 25 novembre, lorsque son équipe s'était inclinée 3-0 à Chelsea en Ligue des champions et qu'il avait été expulsé. Très critiqué pour ces deux cartons rouges, il avait demandé, selon la presse catalane, à faire «une pause» pour préserver sa santé mentale. Son entraîneur Hansi Flick a, depuis, toujours pris soin de ne pas trop en dire sur l'état d'esprit de son protégé. «Il n'est pas prêt pour le moment», avait-il confié en novembre dans les jours qui avaient suivi cette mise à l'écart volontaire. «C'est une situation personnelle, je ne veux pas en dire plus et respectez cela si vous plaît. C'est tout ce que je peux dire.»

Il a repris l'entraînement la semaine dernière

Une vague de soutien s'était rapidement manifestée pour le natif de Rivera, arrivé au club en 2018, avant d'être lancé

avec les professionnels deux ans plus tard. «Je tiens à soutenir et à défendre Araujo», avait déclaré le président catalan Joan Laporta. «Il a été vivement critiqué et je trouve cela injuste. Il se donne à fond sur le terrain, il est notre capitaine, et il doit surmonter cette épreuve car c'est quelqu'un de très sensible. Il traverse une période difficile, et je veux lui dire que nous sommes avec lui, qu'il doit aller de l'avant, car ici, on gagne et on perd tous ensemble.» Araujo a repris l'entraînement la semaine dernière mais n'a pas été appelé pour jouer le derby contre l'Espanyol, remporté 2-0 par le Barça qui s'est ainsi maintenu en tête de la Liga. Au total, Araujo a manqué huit rencontres toutes compétitions confondues. Mais cela n'a pas impacté le Barça, auteur d'un sans-faute durant cette période. Barcelone doit affronter mercredi l'Athletic Bilbao lors de la première demi-finale de la Supercoupe d'Espagne. La seconde mettra aux prises jeudi l'Atlético et le Real de Madrid. La finale est programmée dimanche.



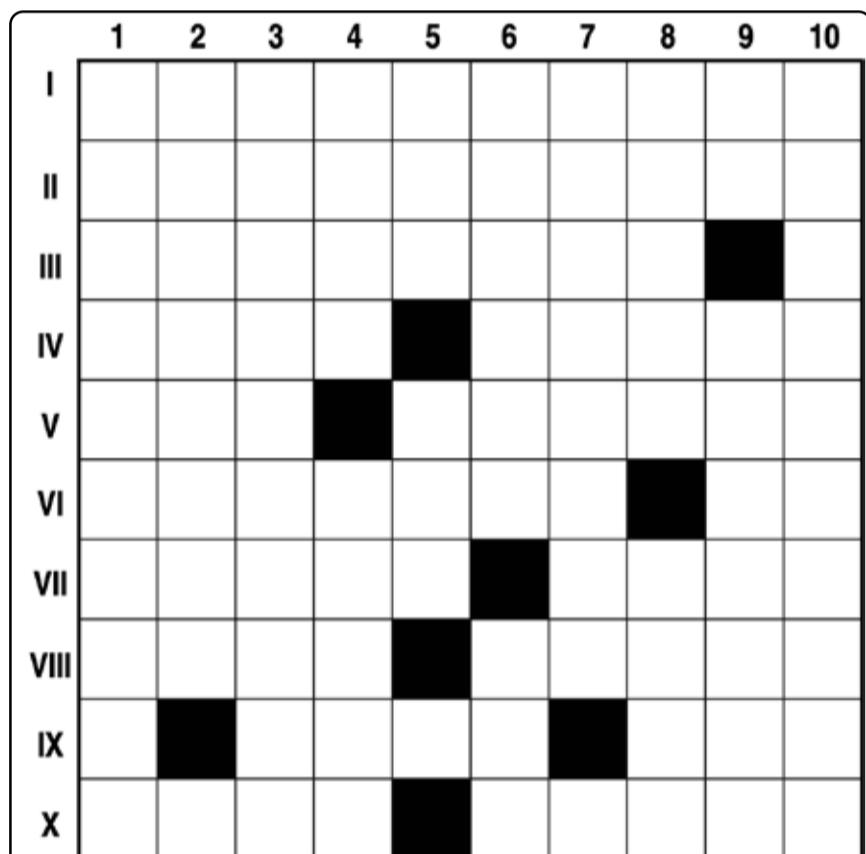
LES MOTS CROISÉS LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation.
- II. Presque fermé.
- III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
- V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
- VI. Protégée. Lettre recommandée
- VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée.
- VIII. Champ de bataille. Descente de bourses.
- IX. Eliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

VERTICIALEMENT

1. Opinion sur rue.
2. Pisse en lit.
3. Angoissante.
4. Fleur. Paresseux.
5. Bête. En Ré.
6. Epuisante Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro.
7. Ils l'envoie en l'air.
8. C'est non. Corriges.
9. Chrome. Sardinelle.
10. Evêché orthodoxe.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : fragile

BAGUETTE	DECRET	HEURTER	OCCASION	SEUDIRE
BANANE	DESIR	JOURNAL	ORAGE	STIPULER
BRIDE	DOMAINE	MARCHAND	PAUSE	VERTUEUX
BUDGET	ECOUTER	MISSIVE	PENSION	VIRGULE
COEUR	GENOISE	NAVIGUER	PROFOND	VIVACE
COSTAUD	GENOU	NOCIF	SAOUL	VOYAGE



SUDOKO

1				4			8				3		
6	9	3									8	4	5
			9	5	3	7	6	9	4				
2			1	8	7	4	3	8	1				
			6	2	7	1	5	9	4	3	8		
5	3	4	8	7	2	1	6	9					
7	6	5	2	5	3	7	6	9	4				
3	4	9	6	1	8	7	2	5					
2	5	6	4	8	1	9	7	3					
1	8	2	5	3	7	6	9	4					
6	2	7	1	5	9	4	3	8					
5	3	4	8	7	2	1	6	9					
8	9	1	3	4	6	2	5	7					
4													

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



YENNAYER 2976

Alger célèbre l'héritage amazigh

À l'occasion de Yennayer 2976, Alger accueille une série de manifestations culturelles mettant à l'honneur la richesse du patrimoine amazigh. Artisanat, musique, théâtre, danse et traditions du Sud se déploient dans plusieurs lieux emblématiques de la capitale, dessinant un paysage culturel où mémoire collective et expressions contemporaines se répondent.

SAMY TERKI

À l'occasion de Yennayer 2976, Alger se met à l'heure amazighe. Fresques artistiques, spectacles vivants, expositions, conférences et salons dédiés à l'artisanat rythment plusieurs jours de célébrations, portées par des institutions culturelles nationales. Au-delà de la fête, l'enjeu est de valoriser la richesse du patrimoine amazigh, dans ses expressions matérielles comme immatérielles, et en rappeler l'ancre profond dans l'histoire culturelle algérienne. Du 8 au 12 janvier, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise à la Villa Boulkina, à Hussein Dey, un Salon consacré aux métiers de l'artisanat et aux industries traditionnelles. L'événement réunit des artisans venus de différentes régions du pays et met en lumière des savoir-faire ancestraux, transmis de génération en génération. Pensé comme un espace d'échange et de valorisation, le Salon entend soutenir les professionnels du secteur, promouvoir la diversité des créations et sensibiliser le public à la nécessité de préserver ces pratiques face aux mutations contemporaines.

Point d'orgue de ces célébrations, l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïha accueillera, le 12 janvier, une grande soirée musicale et chorégraphique placée sous le slogan : « Yennayer... couleurs de l'identité et mélodies de la mémoire ». Conçue comme une fresque artistique, la soirée réunira plusieurs expressions musicales amazighes (kabyle, chaoui, mozabite et targuie) portées par des artistes et ensembles représentatifs de ces traditions.

La participation de la troupe Ahel du Gourara, dont les chants sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, conférera à l'événement une dimension singulière. Les tableaux chorégraphiques proposés par le ballet de l'Opéra, inspirés du répertoire amazigh, feront dialoguer musique, danse et bolique identitaire, une mise en scène



qui convoque à la fois la mémoire et la création contemporaine.

Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi s'associe également aux célébrations avec un programme spécial prévu du 11 au 13 janvier, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts. Placé sous le thème « Un regard sur notre patrimoine amazigh », le programme comprend des expositions de livres et d'objets d'artisanat traditionnel, ainsi qu'une conférence animée par l'écrivaine Zina Afrah.

Sur le plan théâtral, le public pourra découvrir la pièce « Lwali N Udrar » (Le saint de la montagne), produite par l'association culturelle Ithrane de Larbaâ Nath Irathen. Mise en scène par Lyes Mokrab, d'après un texte de Belaïd Aït Ali (auteur actif dans les années 1940), l'œuvre s'inscrit dans un théâtre de sens, mobilisant la mémoire collective pour interroger des enjeux toujours actuels.

Parallèlement, le Palais des Raïs - Bastion 23 accueille, du 6 au 12 janvier, une manifes-

tation consacrée au patrimoine de la wilaya de Ouargla. L'événement met en lumière les traditions du Sud algérien, en particulier celles des régions de Oued Righ et Oued Mya. Au programme : rencontres autour de la littérature amazighe locale, présentations d'ouvrages en dialecte régional, ateliers dédiés à l'art du sablage, conférences sur l'architecture du vieux ksar de Ouargla, ainsi que la projection du film « Tanouba » du réalisateur Bilal Hobbi. L'artisanat occupe une place centrale, avec notamment un atelier de sculpture sur bois de palmier et des expositions permanentes tout au long de la semaine. Les traditions culinaires de Yennayer, les coutumes du vieux ksar, des lectures poétiques en tamazight et des sessions académiques sur l'héritage culturel de la région viennent compléter cette programmation dense. La manifestation s'achèvera par une cérémonie de clôture consacrée à une reconstitution des traditions du mariage à Ouargla.

PATRIMOINE ET CRÉATION

Oran célèbre la culture amazighe au MAMO

À l'occasion de Yennayer, la ville d'Oran propose une programmation culturelle dense mêlant expositions, spectacles et rencontres, avec pour fil conducteur la valorisation du patrimoine amazigh et son inscription dans la création contemporaine. Du 8 au 18 janvier, le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) accueille une série d'activités organisées par l'association culturelle Wahyou El Mothaqafine, en coordination avec l'institution muséale.

Pensée comme un temps fort de la saison culturelle oranaise, la manifestation vise à mettre en lumière la diversité des expressions amazighes, tout en renforçant la dynamique artistique locale. Selon le directeur du musée, l'initiative s'inscrit dans une volonté de rapprocher le public du patrimoine national, en croisant mémoire, transmission et pratiques artistiques actuelles.

Le programme réunit plus de soixante exposants, parmi lesquels des artisans et des artistes plasticiens, ainsi qu'une vingtaine d'associations culturelles. Plusieurs espaces thématiques ont été aménagés au sein du musée, dédiés à l'artisanat et aux produits des industries traditionnelles, à la mémoire nationale, mais aussi aux industries créatives contemporaines.

Un stand particulier est consacré à la photographie, avec une série de « clichés » documentant les célébrations de Yennayer à travers différentes régions du pays. L'objectif est de proposer un regard à la fois patrimonial et artistique sur cette fête, en soulignant la diversité de ses formes et de ses symboles. La programmation accorde une place importante à la transmission des savoirs. Des « ateliers » pédagogiques sont proposés dans les domaines du dessin, de la sculpture et de la calligraphie, parallèlement à des activités éducatives destinées aux enfants. Ces ateliers visent à familiariser les plus jeunes avec les expressions artistiques liées au patrimoine amazigh, tout en encourageant la créativité.

Des « spectacles artistiques » inspirés du répertoire amazigh ponctuent également ces journées, aux côtés de colloques et de conférences consacrés à l'histoire et aux formes culturelles amazighes. Ces rencontres, animées par des enseignants universitaires et des acteurs culturels, offrent un « espace » de réflexion et d'échange autour des enjeux de préservation et de transmission de cet héritage.

Défilés de costumes traditionnels, rencontres patrimoniales et séances littéraires animées par des associations culturelles complètent ce programme, qui entend faire de Yennayer un moment de convergence entre mémoire collective, pratiques artistiques et vie culturelle urbaine.



NADIRA NAÏT OUYAHIA raconte l'absence du père en Kabylie

Pour son premier roman, Kaissa à la recherche du père perdu, Nadira Naït Ouyahia s'empare d'une figure familiale dans les villages de Kabylie, celle de l'homme parti sans laisser de trace. Un père absent, assimilé à un Amjah (l'émigré) sans avoir pour autant traversé la mer. Pourquoi est-il parti, comment, et où ? Le mystère demeure entier et nourrit un récit où l'intime se mêle à la mémoire collective.

L'histoire se déroule durant l'été 1991. Kaissa, à l'orée de l'adolescence, vit avec sa mère Louiza et sa grand-mère Setti dans l'attente silencieuse du retour du père disparu. Les questions reviennent, les hypothèses s'accumulent, mais aucun signe de vie ne vient rompre l'absence. Jusqu'au jour où l'homme réapparaît, sans prévenir, sur la place du village, mettant fin à une absence décrite comme « celle qui pèse le jour et torture la nuit ». Les retrouvailles sont traversées par des sentiments

contradictoires. La joie se mêle à l'apprehension, l'impatience n'efface ni les reproches ni les blessures de l'attente. Autour de cette figure paternelle, Kaissa construit des scénarios, des récits imaginés qui deviennent la trame du roman. L'autrice tisse ainsi un récit où se croisent éléments de sociologie rurale, micro-histoires villageoises et douleurs intimes. Le village de Michelet s'anime à travers une galerie de personnages, Na Djouza la conteuse, Lila l'étudiante dont le projet de mariage avec Akli, fils de boucher, est brisé par le poids des traditions, des femmes coquettes, d'autres plus acerbés, toutes porteuses de fragments de vie. Ces figures secondaires donnent au roman une profondeur collective et dessinent un portrait sensible de la société kabyle.

Déjà autrice d'un recueil de poésies publié en 2021, Nadira Naït Ouyahia accorde une place centrale aux femmes. Celles qui tissent des tapis pour conjurer les coups du sort, qui portent des destins contrariés mais continuent de croire aux miracles, aux saints et aux sortilèges. À l'image de la montagne kabyle, le récit est rude, mais traversé par une poésie discrète, faite de paysages, de gestes quotidiens et d'êtres attachants.

Parmi ces figures surgissent des personnages inattendus, presque issus du conte, comme Pablo Escobar ou ce jeune homme dont le cheval se nomme César. Autant de touches qui donnent au texte une dimension à la fois réaliste et onirique. Autour de Kaissa, le drame de l'absence irrigue toute une humanité marquée par l'exil. La jeune fille vit dans le silence et écrit à ce père absent, dont l'ombre la poursuit. Tantôt poète et artiste fasciné par Alger, tantôt figure fantasmée à qui elle attribue un nom américain pour impressionner ses amies, le père devient une construction imaginaire nourrie par les non-dits. Est-il en prison ? A-t-il refait sa vie ailleurs ? A-t-il d'autres enfants ? Kaissa interroge ses souvenirs et fait parler le silence. Mais le roman se dérobe aux réponses attendues. Le retour du père n'était qu'une vision, un rêve dont la mère la tire pour la ramener à la réalité. Rien ne viendra bouleverser l'ordre des choses. Avec Kaissa à la recherche du père perdu (Éditions Frantz Fanon, 209 pages), Nadira Naït Ouyahia livre un premier roman sensible, ancré dans les traditions kabyles et porté par une écriture attentive aux voix féminines, où l'absence devient une composante silencieuse mais structurante des existences.

Trait d'esprit

“La paix universelle se réalisera un jour non parce que les hommes deviendront meilleurs mais parce qu'un nouvel ordre, une science nouvelle, de nouvelles nécessités économiques leur imposeront l'état pacifique.”

Anatole France

Bouamama reçoit des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, mardi à Alger, des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Bouamama a reçu le directeur de l'École nationale d'administration (ENA), Moulay Ahmed-Medeghri, le directeur de l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Pr Khaled Lalaoui, le directeur de l'École nationale supérieure des sciences politiques, Pr Zakaria Ouahbi, et la doyenne de la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Alger 3, Pr Malika Atoui. Ces rencontres, tenues au siège du ministère, marquent «le début d'une série de consultations appelées à être élargies à d'autres acteurs du milieu universitaire et académique, ainsi qu'à des experts parmi les professionnels, en reconnaissance de leur rôle notable et de leur précieux apport», précise le communiqué. Elles viennent également «concrétiser l'orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à ouvrir le champ aux compétences nationales pour contribuer au développement du système d'information et de communication dans notre pays et à établir des passerelles de coopération entre le secteur de la communication et les différents établissements académiques et de recherche concernés par ce domaine, en explorant les opportunités de travail conjoint», ajoute la même source. Ces rencontres ont permis d'examiner les possibilités de coopération pour la réalisation d'activités conjointes et la contribution de ces établissements académiques à l'enrichissement et à la réussite des initiatives et événements que le ministère de la Communication prévoit d'organiser au cours de cette année».

Reprise timide du transport à Béjaïa

Les transports ont timidement repris leurs activités hier à Béjaïa. Les bus publics et environ 10 % des transporteurs privés ont repris le travail. Cependant, les difficultés de déplacement persistent, notamment dans les communes d'Akbou, d'El Kseur, de Timezrit, de Souk El-Tennine et dans d'autres régions. L'arrêt quasi total du transport collectif, il y a trois jours, a empêché des milliers d'étudiants, de travailleurs et d'enseignants de se déplacer. Dans un premier communiqué, l'université de Béjaïa a informé la communauté universitaire du report de toutes les activités pédagogiques. « Suite à ce communiqué, la direction de l'université de Béjaïa informe la communauté universitaire que les activités pédagogiques prévues le dimanche 4 janvier 2026 sont reportées à une date ultérieure. Cependant, les activités pédagogiques et le programme des examens prévus à partir du lundi 5 janvier 2026 sont maintenus. » De leur côté, les organisations syndicales et la fédération des transporteurs ont appelé les grévistes à reprendre leurs activités, estimant que « la conjoncture actuelle exige un sens élevé des responsabilités ». Elles ont plaidé pour le dialogue comme seule voie permettant de résoudre la crise.

Jdir M.

Lancement d'un concours national pour la création de manuels professionnels

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, mardi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités du secteur. «Dans le cadre de l'encouragement de la production pédagogique professionnelle et de la valorisation des compétences nationales, le ministère organise le concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels», indique la même source. Ce concours constitue «une opportunité pour mettre en valeur la créativité, documenter les expériences professionnelles et contribuer à l'enrichissement du contenu pédagogique professionnel». Le dernier délai pour les candidatures à ce concours est fixé au 31 janvier courant, tandis que l'annonce des résultats est prévue le 26 février prochain. Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions de participation et télécharger le guide de candidature via le lien suivant : careers.mvet.dz/concours-manuels.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT L'AMBASSADRICE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE EN ALGÉRIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.



HUITIÈMES DE FINALE CAN 2025 : ALGÉRIE 1 – RD CONGO 0

LES VERTS TRIOMPHENT

L'Algérie a arraché sa qualification pour les quarts de finale de la CAN 2025 après une rencontre intense face à la RD Congo. Sur le fil, grâce à un tir enroulé d'Adil Boulbina dans les dernières minutes de la prolongation, les Verts ont dominé un match disputé, marqué par une défense solide et une détermination sans faille. Cette victoire, méritée mais difficile, leur ouvre la voie vers un nouveau défi face au Nigeria.

PAR MAROUANE A.

Il a fallu puiser dans les ressources mentales et physiques pour arracher cette qualification. Au terme d'un duel fermé et très disputé, l'Algérie est finalement venue à bout de la RD Congo (1-0), hier soir au stade Moulay Hassan de Rabat, grâce à un éclair de génie signé Adil Boulbina dans les ultimes instants de la prolongation. Une victoire difficile, mais ô combien méritée, qui propulse les Verts en quarts de finale de la CAN 2025, où les attend un autre défi de taille face au Nigeria. La rencontre a démarré sur un rythme prudent, les deux équipes privilégiant l'organisation et l'équilibre. Les Algériens ont rapidement pris le contrôle du ballon, tentant d'imposer leur jeu sous la conduite de Mahrez, de Boudaoui et d'un Belghali très actif sur son flanc droit. Malgré quelques centres dangereux et une situation chaude provoquée par Mbemba, proche du but contre son camp, les occasions franches ont été rares. La RD Congo, solide et agressive, s'est surtout illustrée sur phases arrêtées, frôlant l'ouverture du score par Tuanzebe, tandis que Bakambu s'est montré imprécis dans ses rares opportunités. Juste avant la pause, Maza a bien failli débloquer la situation, mais sa frappe rasante a flitté avec le poteau de Mpasi. La physionomie n'a guère changé



en seconde période. Dominatrice dans la possession, l'Algérie a manqué de tranchant dans les trente derniers mètres, d'autant plus que la sortie sur blessure de Bennacer a perturbé l'animation du jeu. Les Verts ont continué à pousser sans vraiment inquiéter Mpasi, alors que les Congolais se montraient dangereux par à-coups, notamment sur corner, obligeant Boudaoui à un sauvetage décisif. Malgré plusieurs tentatives et coups de pied arrêtés, le verrou congolais a résisté, forçant les deux équipes à disputer les

prolongations. Dans le temps additionnel, l'Algérie a accentué la pression face à des Léopards visiblement émoussés. Mpasi a longtemps retardé l'échéance en multipliant les parades devant Chaïbi, Amoura et Bounedjah. Mais à une minute de la fin, la délivrance est enfin venue : parfaitement servi, Adil Boulbina a expédié une frappe enroulée magistrale dans la lucarne, offrant aux Verts une qualification arrachée au bout de l'effort et une place méritée parmi les huit meilleures du continent. ■

CÉRÉMONIE DE SORTIE À L'ÉCOLE DE POLICE DE SÉTIF Une promotion unifiée de 1 433 éléments

À l'École de formation d'officiers de police « Moudjahid défunt Ahmed Loulou » de Sétif, l'inspecteur général des services, contrôleur général de police Hadj Said Arezki a présidé hier la cérémonie de sortie d'une promotion unifiée d'inspecteurs et d'agents de police. La cérémonie, à laquelle assistait le directeur général de la Sécurité nationale de Mauritanie, le général de division Mohamed Lahraitani, a donné lieu au passage en revue de cette promotion unifiée,

forte de 1 433 élèves inspecteurs et agents de police (1 341 hommes et 92 femmes), dont 5 inspecteurs de police mauritaniens formés dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les polices des deux pays, ainsi que 108 agents de police du centre de formation spécialisé de Fesdis (Batna) et 158 agents de police du centre de formation spécialisé d'Ouargla. Le commandant de l'école, le contrôleur de police Youcef Bouchemal, a déclaré, dans une allocution prononcée à

cette occasion, que la promotion diplômée « a reçu une formation théorique et pratique approfondie sur une période de 12 mois, incluant la préparation psychologique, l'entraînement physique et sportif, ainsi qu'un processus de formation complet alliant connaissances juridiques, sécuritaires et policières ». Il a souligné que la formation avait été dispensée « selon les standards internationaux modernes en matière de conception des programmes, en s'appuyant sur une approche par

compétences, partant d'une vision prospective visant à renforcer la gouvernance de la formation selon des normes de qualité globale, garantissant ainsi le professionnalisme et la préparation opérationnelle ». Devant une assistance composée d'autorités locales, de membres de la délégation de la Sécurité nationale de Mauritanie, de cadres du corps de la police ainsi que des familles des diplômés, les élèves sortants ont reçu leurs grades et leurs diplômes, après l'échange traditionnel du dra-

peau entre les nouvelles promotions et la promotion sortante, baptisée du nom du martyr du devoir national Saïdi Abdou (1959-1993). Sa famille a été honorée en clôture de la cérémonie. Saïdi Abdou, qui a exercé au sein des Unités républicaines de sécurité à Alger et à Sétif, puis au service de la sécurité publique de la wilaya de M'sila, a été victime, avec plusieurs de ses collègues, d'une attaque terroriste le 15 avril 1993. Il a été mortellement blessé au cours de cette attaque. ■